COMMUNE DE
LIVRÉ-SUR-CHANGEON

Le marché des créateurs

Les illuminations de Noël

#120

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017

SOMMAIRE

P. 3 : Editorial
P. 4 - 14 : Pour tout vous dire
P. 24 - 27 : Ecoles
P. 28 - 37 : Vie locale
P. 38 - 39 : Services

Bulletin d'informations municipales de Livré-sur-Changeon

Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Fougères 1
Communauté de communes :
Liffré-Cormier Communauté

Adresse postale :
2 place du Prieuré
35450 Livré-sur-Changeon
Directeur de la publication :
Emmanuel FRAUD
Mise en page :
Corinne Leray-Grill, Fabienne Desblés, Emmanuel FRAUD
Rédaction : l'équipe municipale
Couverture : Charlotte Bouvet
Imprimerie : Les Hauts de Vilaine
Distribution : Mairie de Livré
Dépôt légal : Décembre 2017

SECRETARIAT DE MAIRIE

2, place du Prieuré
Tél. : 02 99 39 06 46
Courriel : mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h
Vendredi après-midi de 14h30 à 17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, place du Prieuré
Tél. : 02.23.46.02.06
Du lundi au samedi de 9h à 12h

MEDIATHEQUE

Courriel : mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com
Rue Jean-Louis Guérin
Tél. : 02 23 22 13 18
Mardi de 16h45 à 18h30
Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30
Jeudi de 16h45 à 18h30
Vendredi de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires)
Samedi de 10h à 12h

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue J.-L. Guérin
Tél. : 02 99 45 99 74
Courriel : restaurant.livresurchangeon@orange.fr
Animation : mairie.livresurchangeon.laetitia@orange.fr

DECHETERIES

St Aubin du Cormier :
Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi et Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h

La Bouëxière :
Lundi : 9h-12h
Jeudi, vendredi, samedi :
9h-12h et 13h45–17h

Bonne Lecture !

EDITO

Bonjour à tous,

Le mois de décembre sonne souvent l'heure des bilans et constitue l'occasion de revenir sur l'année écoulée.

Nul doute que 2017 restera comme une année charnière. Sur le plan national, les collectivités territoriales ont été une nouvelle fois mises à rude épreuve avec une nouvelle contraction de leurs dotations, une disparition programmée de la taxe d'habitation (une vraie bonne nouvelle pour les habitants), mais avec encore de trop nombreuses incertitudes pour les communes, une diminution drastique des contrats aidés et la prise en charge de nouvelles compétences comme la conclusion des PACS en mairie, mais sans compensation financière. La Commune devra ainsi faire plus avec moins ce qui s'avère pour le moins délicat…

Une des solutions pour y parvenir réside certainement dans l'intercommunalité qui devra nous permettre de mutualiser nos dépenses, de cofinancer certains projets pour en réduire les coûts. De ce point de vue, les embûches auront été nombreuses en 2017. Nous avons dû reconstruire une communauté de communes en quelques mois, alors que cela représente souvent des années de travail. Le résultat est toutefois au rendez-vous. Liffré-Cormier est désormais en marche avec trois objectifs essentiels : offrir des services de proximité aux habitants, favoriser la création d'emplois et développer les solidarités territoriales. Inaugurée en octobre dernier, la nouvelle salle des sports intercommunale de la Jouserie en constitue une illustration. Cette nouvelle salle permet d'accueillir nos clubs sportifs (tennis, basket…) en mal de créneaux.

Les projets structurants mettent souvent du temps à sortir de terre. C'est désormais chose faite. Les travaux de sécurisation du bourg ont débuté à la fin du mois d'octobre. La sécurisation de la rue Saint Mauron, devant le stade et l'école Les Korrigans, correspond à la première phase. Fin janvier débutera l'aménagement des deux entrées du bourg. La restructuration de la Place du Prieuré interviendra à partir du 9 avril afin de ne pas entraver le bon déroulement des Fêtes de Pâques.

La construction de la Maison de santé constitue l'autre programme majeur de cette fin d'année. Les travaux s'achèveront en mai 2018. A ce titre, j'ai le plaisir de vous annoncer que Marion Loëac et Anaëlle Reynaud, médecins généralistes, intégreront la structure dès son achèvement. Ces arrivées permettront à la population de disposer d'un tissu médical complet et organisé. Cette Maison de santé accueillera également des permanences sociales (RIPAME, Point Accueil Emploi…).

Au-delà de ces grands chantiers, la municipalité souhaite poursuivre son investissement quotidien dans la rénovation et la modernisation du patrimoine communal pour éviter qu'il ne se dégrade (terrain de football, réseau routier, bâtiments existants…). Ne rien faire entraînerait une dette à retardement pour la génération suivante. Dans cette veine, grâce à l'obtention d'un financement, nous allons ainsi prochainement rénover les toilettes publiques situées près de l'église, une nécessité !

En 2017, une nouvelle étape a été franchie dans le foisonnement de notre vie associative. À côté du Marché des créateurs locaux et des traditionnelles Fêtes de Pâques, les associations livréennes, en collaboration avec la municipalité, ont proposé de nouvelles manifestations d'envergure. Outre la désormais classique Fête de la Musique, l'association Les Arts Kultur a organisé cet automne, avec succès, les Fêtes d'Halloween pour le plus grand bonheur des enfants comme des plus grands. La première édition du festival musical « Au Pré du Son » a rassemblé le 15 juillet plus de 1 500 festivaliers grâce à l'investissement exceptionnel de jeunes Livréens et Izéens. Ces manifestations sont essentielles pour tisser du lien social. Nous les développerons. Je mesure au quotidien l'importance de tout ce qu'accomplissent nos associations et leurs bénévoles. C'est un bien précieux.

En cette période, je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année avec vos proches et reste à votre entière disposition. Je vous donne rendez-vous le 7 janvier à 11h pour les vœux de la municipalité.

Bien à vous,
Emmanuel FRAUD

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE, Céline LEPOULTIER,
Bruno LERAY, Gwénaël HENRY, Jean-Michel HURAULT, Gérard BAUDY, Mme M-Danielle BOUVET.
Absents excusés : Christelle JAMELOT procuration à C. Julien, Emmanuelle THOMAS procuration à C Leray Grill, Nadine PAIMBLANC procuration à F. Beaugendre, Pierre KERGARAVAT et Sophie STRACQUADANIO.
Mme Fabienne DESBLES est nommée secrétaire de séance.

MAISON DE SANTE : Choix Cabinet de Maîtrise d'œuvre

Dans le cadre du projet de construction de la Maison de Santé, un appel d'offres de maîtrise d'œuvre a été lancé après la validation du projet lors du Conseil du 24 mars 2017.
Cinq offres ont été reçues : cabinet PETR, agence Le FAUCHEUR, agence ORAIN, Agence TRICOT et COUASNON Architecte
Elles ont été analysées selon les critères suivants : le prix, la composition de l'équipe et l'expérience des membres de l'équipe , la capacité à réaliser le projet dans un délai court compte tenu du contexte local, les modalités de suivi de chantier pour permettre de respecter les délais imposés aux entreprises, ainsi que l'approche environnementale. Des négociations ont été menées avec les 3 candidats les mieux placés après une première analyse à savoir : le cabinet PETR, l'agence TRICOT et COUANON Architecte.
Le CM, par 14 voix pour, 1 voix contre et 2 absentions, retient le cabinet PETR-Architectes à Rennes pour un montant de 34 400 € HT.

SERVICE ASSAINISSMENT : Changement de désignation de l'acquéreur pour la cession d'une partie de la parcelle ZY46

Par délibération 13 novembre 2015, le CM cédait une partie de la parcelle ZY 46 pour une superficie de 3 450 m² au prix de 0.40 €/m² à M Marc JULIEN et Mme Claire JULIEN. Ces derniers, demandent la modification de la désignation de l'acquéreur.
Le CM par 15 voix pour accepte de modifier le nom de l'acquéreur : M Marc JULIEN .

Z.A. LE CLOS HAMMELIN 1ère TRANCHE : Vente en partie du lot n°3

La municipalité poursuit sa politique de prospection pour la vente des parcelles de la Zone d'Activités Le Clos Hammelin. Dans ce cadre, Jean-Michel MAYEN, auto- entrepreneur spécialisé dans la rénovation de véhicules de collection, souhaite acquérir une parcelle de 1 000 m² destinée à accueillir un atelier de restauration.
Le CM par 13 voix pour et 4 absentions accepte la cession d'une superficie de 1 000 m² environ du lot n°3 à M Jean-Michel MAYEN au prix de 6 € HT du m², soit 6 000 € HT. Les frais de géomètre pour la division de la parcelle sont à la charge de la commune.

LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE : Mutualisation matériel du service des sports

Depuis plusieurs années la communauté de communes, l'ancien CCPL, a mis en place un dispositif de prêt auprès des communes membres de matériel de camps de son service des sports. Le matériel principalement utilisé est un barnum de 40m² au prix de 50 € la journée de location.
Par extension territoriale, la commune de Livré-sur-Changeon dispose de ce même dispositif avec l'application des même tarifs.
Le CM, par 17 voix pour, valide le principe de la mutualisation.

URBANISME : Déclarations d'Intention d'aliéner

Présentation des trois déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie :
1° Adresse : 15, L'Aigrière
Parcelle construite : ZH 88 et ZH 89
Superficie : 1 015 + 268 m² = 1 283 m²
2° Adresse : 8, Place du Prieuré
Parcelle construite : AC 82
Superficie : 453 m²
3°Adresse : 8, Allée du Clos de la Merceraye
Parcelle construite : YM 60
Superficie : 1 877 m²
Le CM, par 17 voix pour, décide de ne pas préempter pour les dossiers N° 1 et N°3 ci-dessus présentés; reporte sa décision pour le DIA n° 2: 8 place du Prieuré.

SUBVENTION CSF 2017 : Garderie du matin et du soir

Le Conseil est amené à revenir sur la subvention octroyée à la CSF pour le temps périscolaire et la pause méridienne. Il est rappelé que le Conseil a voté le 7 avril 2017 le versement d'une somme de 22 880 € pour la pause méridienne. Concernant la garderie du matin et du soir, il avait été proposé de rencontrer les responsables de l'association pour faire le point et répondre à différentes interrogations. Suite à cette rencontre, Il est proposé d'octroyer les 13 460 € sollicités, les réponses obtenues sur le devenir de l'association étant encourageantes : l'association va faire appel à un commissaire aux comptes et elle participe désormais aux réunions de coordination avec le service enfance jeunesse intercommunal ce qui permettra la mise en place de mutualisation sur certains projets et l'harmonisation des pratiques.
Le CM, par 17 voix pour, octroie une subvention de 13 460 € à la CSF pour le temps périscolaire du matin et du soir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Dominique LE-COINTE, Céline LEPOULTIER, Nadine PAIMBLANC, Christelle JAMELOT, Bruno LERAY, Emmanuelle THOMAS, Gwénaël HENRY, Jean-Michel HURAULT et Gérard BAUDY.

Absents excusés : Corinne LERAY GRILL procuration à F.DESBLES ; Sébastien PAINCHAUD à procuration F.BEAUGENDRE, Pierre KERGARAVAT procuration à E.FRAUD, Sophie STRACQUADANIO procuration à C. JULIEN, Marie-Danielle BOUVET procuration à JM. HURAULT

MAISON DE SANTE : Présentation Avant-Projet Définitif

Dans le cadre du projet de construction de la Maison de Santé la commune de Livré-sur-Changeon a organisé deux réunions avec les professionnels de santé pour collecter leurs demandes (stade APS) puis arrêter une organisation et un plan des locaux définitif (stade APD).

L'APD préparé en collaboration avec le cabinet PETR Architectes de Rennes a été communiqué aux élus. Cet APD confirme une augmentation de la réhabilitation du bâtiment à hauteur de 690 000 € HT au lieu de 450 000 € HT. Pour rappel, les loyers des professionnels sont déterminés en fonction du montant du remboursement de l'emprunt nécessaire à l'opération. Les simulations faites ont été acceptées par les professionnels.

Les plans ainsi que le choix des matériaux ont été réalisés en accord avec les professionnels concernés.

Après présentation du projet et des échanges, le CM par 13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, accepte l'A.P.D. pour la construction de la maison de santé.

MAISON SANTE : Mission SPS et contrôle des structures

Dans le cadre de la construction de la maison de santé, Il est présenté les offres reçues en mairie pour la réalisation du contrôle **S**écurité et **P**rotection de la **S**anté des intervenants sur les chantiers et de l'étude structures.

Le CM par 14 voix pour et 5 abstentions, retient les offres suivantes :

- Contrôle S.P.S. : QUALICONSULT au prix de 2108.00 € HT
- Etude structures : GINGER CEBTP au prix de 1280.00 € HT

MAISON DE SANTE : Plan Financement : Demandes aides financières

Au regard de son importance économique et sociale, il est proposé de déposer des dossiers de demandes d'aides financières pour la réalisation de la maison médicale qui s'inscrit dans le Projet de la Santé du Pays de Saint Aubin-du-Cormier, projet multi site validé par l'ARS.

Cette maison de santé vise les objectifs suivants :

- **Pérennisation** du « pôle » médical sur la commune qui dispose de plusieurs professionnels éparpillés ;
- **Répondre à l'absence de locaux pour certains professionnels** ;
- **Permettre le suivi** des patients âgés de la commune et des communes environnantes et des résidents de la l'EHPAD : Résidence du Changeon ;
- **Accueillir de nouveaux professionnels** de santé sur la commune : dentiste, kiné…
- **Mutualiser** des ressources informatiques, des ressources humaines, des fournitures avec d'autres sites ;
- **Répondre à la demande des professionnels de santé** pour un exercice groupé (infirmiers, médecins…) ;
- **Permettre des coordinations** mono-catégorielle et pluri-professionnelle au sein du projet de santé du pays.

PLAN DE FINANCEMENT HT Budget assujetti à la TVA			
PROJET MAISON MEDICALE DE LIVRE-SUR-CHANGEON			
DEPENSES		**RECETTES**	
Nature Des DEPENSES	**Montant HT**	**Nature des RECETTES**	**Montant HT**
Terrain Bâti	118 000 €	Contrat Ruralité - Etat	120 000 €
Travaux 650 m2	700 000 €	Département Bouclier rural	150 000 €
Etudes et MOE	35 000 €	FST CD35	50 000 €
		ARS	10 000 €
		L2C	50 000 €
		Autofinancement : 473 000€	
		Produit de cession	100 000 €
		Emprunt	373 000.€
TOTAL :	**853 000.€**	**TOTAL :**	**853 000 €**

Le CM, par 14 voix pour, 3 voix contre et 2 absentions, charge M le Maire de solliciter les financements suivants:

- au titre du nouveau contrat de ruralité, financé par l'Etat,
- au titre du bouclier rural et du FST auprès du Département
- auprès de l'ARS et de la Région.
- un fonds de concours auprès de Liffré-Cormier Communauté.

DELIBERATIONS

ADHESION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT

Le conseil communautaire a validé la mise en place d'un partenariat entre Liffré-Cormier Communauté et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC). Ce partenariat prévoit une participation financière pour l'adhésion des communes membres à ce service.

L'ALEC accompagne les communes dans la réduction des consommations d'énergie et d'eau de leur patrimoine communal (bâtiment, éclairage public, véhicules) par la maîtrise des consommations et le développement des énergies renouvelables. C'est un outil d'analyse, d'aide à la décision, d'animation et de sensibilisation. Les communes intéressées peuvent conclure une convention de partenariat, avec l'ALEC. La Communauté de communes participera à hauteur de 50 % du montant annuel de l'adhésion des communes en 2017, 2018 et 2019.

En 2017, ce montant s'élève à 1,46 € / habitant, la participation communautaire versée directement à l'ALEC s'élèvera ainsi à 0,73 € / habitant.

La commune de Livré-sur-Changeon possède des bâtiments anciens, parfois énergivores et ne dispose pas du temps et du personnel pour étudier attentivement et de manière globale les consommations de tous les bâtiments sur plusieurs années ou pour examiner les alternatives qui permettraient des économies substantielles pour la collectivité.

Le CM décide par 17 voix pour, et 2 abstentions d'adhérer au service de l'ALEC pour les années 2017 à 2019 pour un montant de 0.73 € par habitants. Mme Fabienne DESBLES est élue référente avec M Jean-Pierre DAVENEL suppléant.

ANTENNE MOBILE FREE : Validation de la convention

Dans le cadre de l'amélioration de la couverture mobile, la municipalité a contacté les trois opérateurs non implantés sur Livré. Bouygues s'est engagé par écrit en 2015 pour une installation en 2017 – 2018. Un courrier de relance a été envoyé. Des discussions ont été menées avec Orange durant plusieurs mois. Cet opérateur ne souhaite toutefois pas installer une antenne classique d'une portée de 6 kilomètres, mais uniquement une antenne Procell, antenne qui ne permet de couvrir qu'un périmètre de 500 mètres à 750 mètres. Enfin, Orange souhaitait installer son antenne sur le central téléphonique situé à moins de 25 mètres de la salle de sieste des maternelles de l'école des Korrigans. Conformément à l'avis du Conseil d'école, la municipalité a rejeté ce lieu d'implantation. Orange a refusé toute autre proposition d'implantation. Le dernier opérateur contacté, **Free, a accepté l'installation d'une antenne classique, à grande portée.** L'hypothèse d'une mutualisation avec l'antenne SFR a été écartée car le pylône SFR ne peut accueillir qu'un seul opérateur. Après plusieurs rendez-vous techniques pour déterminer le meilleur emplacement (analyses, visites terrain, survol d'un drone, topographie…), un des pylônes d'éclairage du terrain d'entraînement a été retenu. Celui-ci sera remplacé par un pylône de 90 cm de diamètre, de 30 mètres de haut. L'éclairage sera réinstallé sous les antennes. Un local technique sera installé à la base de ce pylône.

Une indemnité de 5 000 € par an sera versée à la commune pour la mise à disposition du terrain.

Les obligations de la commune et de Free font l'objet d'une convention.

Il est précisé que l'implantation de cette antenne fera l'objet d'une concertation de la population par le biais de la mise à disposition d'un dossier d'information en mairie pendant 2 mois, délai durant lequel la population peut faire ses observations. Une information spécifique des riverains est possible par l'opérateur. Ensuite, une déclaration préalable sera déposée par l'opérateur.

Le CM par 13 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions autorise l'implantation de l'antenne Free après mise à disposition du dossier d'information auprès des habitants et valide la convention.

URBANISME : Déclaration d'intention d'aliéner 8, place du Prieuré

Mme JULIEN adjointe chargée de l'Urbanisme présente les renseignements demandés par le CM lors de la première présentation de ce dossier.

Parcelle construite : AC 82 : 453 m²

Adresse : 8, Place du Prieuré

Le CM, par 16 voix pour et 3 abstentions, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la présente DIA.

URBANISME : Déclaration d'intention d'aliéner : 13 rue J-Louis Guérin

Localisation : 13 rue Jean-Louis Guérin.

2 parcelles : AB121 : 1235m² et AB156 : 1812m²= 3047 m²

Le CM, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la présente DIA.

ZA LE CLOS HAMMELIN : Modification surface achetée par M MAYEN lot n°3

Dans le cadre de sa politique de développement de la ZA du Clos Hammelin, la vente d'une parcelle de 1000 m2 au profit de M MAYEN a été validée par le CM le 19 mai 2017, pour la réalisation d'un atelier de restauration de véhicules anciens.

Les aménageurs ont indiqué que la parcelle serait trop étroite pour permettre la réalisation de la construction désirée, M MAYEN souhaite donc finalement acquérir 1 155 m² (21.00 x 55.01 m).

Le CM, par 14 voix pour et 5 abstentions, porte la superficie vendue à M MAYEN à 1155 m² environ au prix de 6 € HT.

VOIRIE COMMUNALE : Enquête publique pour déclassement en vue d' aliénations

1°) CR n°48 La Morinais :

Le Chemin Rural n°48 constitue l'accès à différentes propriétés à la Morinais. La propriété des consorts NEVEU-GARDAN-RIDARD à la Morinais est traversée par le chemin rural n° 48. Or, depuis le remembrement en 1985, ce chemin rural ne dessert plus les parcelles agricoles voisines. De ce fait, une partie importante de ce chemin, en particulier à partir des parcelles YD56 et YD57, n'est pas ou très peu utilisée. Les propriétaires de ces parcelles ont demandé à la commune de constater que cette partie de chemin rural a bien perdu son affectation et de procéder à sa rétrocession.

Les autres utilisateurs éventuels du chemin ont été contactés , ils ne s'y opposent pas dès lors qu'ils pourront aménager une sortie vers le haut du chemin rural n°48.

M le Maire présente le constat d'accord signé devant le conciliateur de justice.

Au vu de ces éléments, le CM par 19 voix pour, lance une enquête publique pour l'aliénation en vue d'un déclassement du CR N°48 , les frais de bornage, frais de notaire inhérents à cette aliénation seront à la charge des consorts NEVEU- GARDAN-RIDARD.

2) VC14 Près chaussés le long de la parcelle communale et parcelle M LERAY J-François.

Suite à la vente à M LERAY J-François d'une partie de la haie de la parcelle communale ZD27 et au vu du plan de géomètre, il reste une parcelle communale qui se trouve à l'entrée de la parcelle de M LERAY n° ZD3. Il souhaite l'acquérir. Cette partie fait partie intégrante de la VC 14 Prés Chaussés, une enquête publique est nécessaire pour lancer une aliénation en vue d'un déclassement.

Le CM par 19 voix pour lance une enquête publique pour l'aliénation, en partie (345m²), en vue d'un déclassement du VC N°14. Les frais de bornage, frais de notaire inhérents à cette aliénation seront à la charge des acquéreurs

Une enquête publique sera programmée conjointement pour ces deux affaires.

MUTUALISATION : Convention de mise à disposition du désherbeur à eau chaude de Liffré-Cormier Communauté.

Le CM, par 19 voix, pour accepte les termes de la convention de mise à disposition du désherbeur à eau chaude de Liffré-Cormier Communauté, pour un coût forfaitaire de 50 €.

ATELIER COMMUNAL : Achat tondeuse et décision modificative N° 1/2017

Afin de préserver notre matériel, assurer la continuité de service de l'atelier communal et améliorer l'entretien de la commune, il est nécessaire d'acheter une tondeuse supplémentaire. Après consultation il est présenté le devis de l'entreprise Massé motoculture de Val d'Izé pour la fourniture et la livraison d'une tondeuse Auto.Toro Titan 122cm avec kit recyclage au prix de 8 990.00 € TTC.

Cette acquisition n'étant pas budgétée il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget communal dans la section investissement. DM n° 1/2017.

Le CM par 15 voix pour, 1 contre et 3 absentions accepte l'achat de la tondeuse et la décision modificative.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Nadine PAIMBLANC, Jean-Michel HURAULT, Marie-Danielle BOUVET et Gérard BAUDY.

Absents excusés : Bruno LERAY , Gwénaël HENRY procuration à E. THOMAS, Fabienne DESBLES procuration à JP DAVENEL, Christelle JAMELOT procuration à N. PAIMBLANC, Pierre KERGARAVAT procuration à D. LECOINTE, Sophie STRACQUADANIO procuration à E. FRAUD

EPCI : TRANSFERT COMPETENCES GEMAPI EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT - Désignation d'un élu référent et modification des statuts de Liffré-Cormier Communauté.

1°) Désignation d'un élu référent :

Dans les prochains mois, les EPCI* vont prendre en charge plusieurs compétences nouvelles dont la GEMAPI*, l'eau potable et l'assainissement.

L'ensemble de ces nouvelles compétences va à terme chambouler l'équilibre financier des EPCI. Il est donc nécessaire de mettre en place un audit conséquent sur notre territoire en la matière.

A noter : L'application du principe d'égalité de traitement des usagers impose que, lors d'un transfert, les tarifs des services d'eau potable et d'assainissement soient harmonisés pour les personnes se trouvant dans une situation identique. Toutefois, ce principe n'interdit pas la création de zonages tarifaires lorsque le service rendu diffère entre certaines catégories d'usagers.

Aucune échéance légale n'est prévue pour parvenir à l'harmonisation tarifaire. Il est évident que des incidences peuvent avoir lieu pour Livré-sur-Changeon : Assainissement, tarif eau potable, eau pluviale ? Il est proposé de nommer un référent pour suivre cet audit .

Le CM , par 18 voix pour, désigne M Jean-Pierre DAVENEL, adjoint chargé de l'assainissement, élu référent.

2° Modification des statuts de Liffré-Cormier Communauté.

L'importance des enjeux nécessite un audit approfondi de notre territoire et une concertation entre les différentes communes aux pratiques souvent éloignées. Or, pour se donner le temps de cette concertation et de cette analyse, il convient d'éviter qu'une des compétences en cause fasse partie des compétences optionnelles de L2C, ce qui est, actuellement le cas pour la compétence assainissement non collectif .

Il est donc demandé au Conseil municipal de passer cette compétence dans les compétences facultatives.

Le CM par 18 voix pour, accepte la modification des statuts de Liffré-Cormier communauté pour passer la compétence assainissement non collectif en compétences facultatives et d'y intégrer la compétence «faciliter l'accès aux aides à la réhabilitation des dispositifs d'assainissements non collectifs existants».

VOIRIE COMMUNALE : Travaux 2017

Il est présenté les résultats de la commission voirie réunie le 30 juin dernier pour l'étude des offres reçues pour les travaux de voirie 2017.

Le conseil municipal retient :

Lot N°1 – Enrobé à froid: par 15 voix pour et 3 abstentions l'entreprise COLAS pour une distance de 2km d'enrobé à Froid sur le VC12 du lieudit le Rochelet à la Bouverie au prix de 33 110.00 € HT

Lot N°2 – PATA 2 tonnes : par 15 voix pour et 3 abstentions l'entreprise ENTRAM au prix de 13 420.00 € HT

* EPCI: Etablissement de Coopération Intercomunale
**GEMAPI: Gestion des Milieux Aquatiques

MAISON DE SANTE : Rémunération définitive architecte

Suite à l' évaluation financière du projet réalisé au stade APD*, prenant en compte l'agencement nécessaire aux professionnels et les recommandations de l'ABF**, il convient de réévaluer le forfait de l'architecte PETR, initialement arrêté sur la somme de 450 000 € HT. Les travaux de réhabilitation sont réévalués à 690 000 € HT . Le forfait provisoire de rémunération était fixé à 30 600 € HT soit 7,6% du montant des travaux. Le forfait définitif de rémunération passe à 46 920 € HT.

Le CM, par 14 voix pour et 4 abstentions, fixe le forfait définitif de rémunération du cabinet d'architectes PETR à 46 920 € HT.

MAISON DE SANTE : Contrôle technique et désamiantage

Présentation des offres reçues pour le contrôle technique et le désamiantage dans le cadre de la réhabilitation du garage situé rue Jean Béziel en maison de santé.

Le CM par 16 voix pour et 2 abstentions retient :

- Le cabinet QUALICONSULT pour la mission de contrôle technique un montant de 3 930.00 € HT
- Le cabinet ARALIA pour les travaux de désamiantage au prix de 26 000.00 € HT.

MAISON DE SANTE : Achat terrain bâti

Le projet de la Maison de Santé s'inscrit sur un terrain qui n'appartient pas à la commune. Un accord a été trouvé avec les propriétaires pour une acquisition à 109 000 € net vendeur.

Le CM, par 14 voix pour et 4 abstentions, accepte d'acheter l'ancien garage aux prix de 109 000 € sous les conditions suspensives que les diagnostics et, notamment l'attestation de dépollution soient fournis; de prendre en charge les frais de notaire

URBANISME : Déclaration d'Intention d'Aliéner rue des Lavandières

Dans la cadre d'un projet immobilier situé rue des Lavandières pour la construction de 4 maisons individuelles, Il est présenté quatre DIA sur la parcelle YP 8 pour 4 260m² à diviser.

Le CM, par 16 voix pour et deux abstentions, décide de ne pas préempter sur les quatre déclarations d'intention d'aliéner.

SECURISATION DU BOURG : acceptation subvention pour l'installation de radars pédagogiques

Dans le cadre de la sécurisation du bourg, le conseil départemental accorde à la commune une subvention au titre des amendes de police à hauteur de 3 141 € pour l'acquisition et l'installation de 2 radars pédagogiques.

Le CM, à l'unanimité, accepte cette aide financière.

ECOLE PUBLIQUE - Détermination du coût de fonctionnement et demande de participation à la commune de Mecé

Pour déterminer le montant à demander aux communes pour leurs enfants scolarisés à l'école Les Korrigans et pour fixer le montant à verser à l'OGEC dans le cadre de la convention conclue, il est nécessaire de calculer le coût de fonctionnement de l'école.

A la rentrée 2016, 210 élèves étaient scolarisés à l'école des Korrigans dont 81 en classes de maternelles et 129 en classes élémentaires. Le coût de fonctionnement de l'école est pour 2016 de 121 898.09 € répartis comme suit:

	2016	2015
Fournitures diverses et fluides :	30 692.66 €	29 353.08 €
Charges de personnel:		
- Maternelles :	75 614.80 €	72 930.35 €
- Elémentaires:	13 813.55 €	12 570.38 €
- Toutes classes:	1 777.08 €	1 944.05 €
	121 898.09 €	116 797.68 €

Soit un cout moyen par élève de 1 088.13 € en maternelle et de 261.70 € en élémentaire.

6 élèves de la commune de Mecé étaient scolarisés à l'école des Korrigans dont 4 maternelles. Les 2 élèves en élémentaire ont déménagés en cours d'année le calcul n'est donc fait que sur 14 semaines.

Il est ainsi demandé à la commune de Mecé une participation de 8 219.86 €.

Le CM, à l'unanimité, détermine les coûts de revient comme ci-dessus présentés et décide de recouvrer auprès de la commune de Mecé la somme de 8 219.86 €.

ECOLE PRIVEE : Détermination Convention 2017 à verser à l'OGEC

Conformément à la détermination du coût de fonctionnement à l'école publique les Korrigans il est proposé de fixer le montant de la convention 2017 à verser à l'OGEC de l'école privée Notre Dame comme suit :

Coût moyen par élève 2016-2017 : 580.47 € x 64 élèves scolarisés à Livré 2016-2017 = 37 150.08 €

La somme de 20 628.34 € a déjà été versée pour les 2er trimestres. Reste à verser : 16 521.74 €

Le CM, à l'unanimité, accepte conformément à la convention de verser une subvention 37 150.08 € en 2017 et fixe pour les premiers trimestres 2018, dans l'attente de la détermination du coût de fonctionnement de l'année scolaire 2017-2018, le montant trimestriel à 9 287.52 € (37 150.08 €: 4 trimestres).

ERP - SURVEILLANCE QUALITE DE L'AIR : Création groupement de commande

Certains Etablissements Recevant du Public sont soumis à l'obligation de surveillance de leur qualité de l'air intérieur. Pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans tels que crèches, maternelles…, ce contrôle sera obligatoire au 1er janvier 2018.

Liffré Cormier Communauté propose de lancer une consultation en regroupant les communes intéressées et ainsi créer un groupement de commande.

Le CM, à l'unanimité, accepte le principe de la création d'un groupement de commande pour réaliser la surveillance de la qualité de l'air intérieur des locaux communaux accueillant des enfants de moins de 6 ans : restaurant scolaire, centre de loisirs et école.

*APD: Avant Projet Définitif
** ABF: Architecte des Bâtiments de France

RESTAURANT SCOLAIRE : Bilan - Tarifs applicables à compter du 28 août 2017

Bilan restaurant scolaire	2016-2017	2015-2016
dépenses	Total en €	Total en €
Alimentation	36 376,94 €	43 177,73 €
Entretien	14 730,46 €	12 494,42 €
Salaires	103 122,94 €	104 648,95 €
Véhicule	1 350,00 €	1 350,00 €
TOTAL des coûts	**155 580,34 €**	**161 671,10 €**

Résumé des recettes	Total en €	Total en €
Marché 3Pommes	16 092,72 €	15 663,06 €
Recettes repas	110 136,12 €	115 879,93 €
Subventions	0,00 €	1 106,23 €
TOTAL des recettes	**126 228,84 €**	**132 649,22 €**

Résultat NET	**-29 351,50 €**	**-29 021,88 €**
Nombre de repas	**31405**	**32655**
Déficit par repas	-0,93 €	-0,89 €

A noter: Le déficit par repas a augmenté suite notamment à la diminution du nombre de repas et à la diminution des subventions pour les produits laitiers suite à une modification de la règlementation. La mise en place d'une tarification suivant le quotient familial affecte également légèrement les ressources .

Conformément aux directives fixées par la municipalité, le coût des denrées par repas a été diminué tout en conservant la qualité des repas. Pour rappel, tous les menus élaborés et servis aux enfants sont certifiés « ECOMENU EQUILIBRE + ».

La municipalité souhaite préserver le pouvoir d'achat des familles, il est proposé au Conseil de maintenir les tarifs pour les enfants soit :

Quotient familial :	Tarif proposé :
De 0 à 999	**3.88 €**
De 1000 à 1499	**3.93 €**
1500 et plus	**3.98 €**

Pour les adultes le coût du repas est augmenté de 1% soit : 4.06 € pour le personnel communal et les agents en charge des enfants, 4.76 € pour les autres catégories. Le repas des personnes âgées s'élève quant à lui à 6.98€

Le CM, par 14 voix pour et 3 voix contre, accepte ces tarifs de vente de repas au restaurant scolaire à compter du 28/08/2017.

LYCEE : Rattachement au futur lycée de Liffré

Un lycée va être construit à Liffré. Le CM avait soutenu en 2015 cette localisation et souhaité que ce lycée devienne le lycée général de secteur.

La Région compétente sur le sujet précise que l'achèvement des travaux est prévu pour septembre 2020, et que le lycée pourra accueillir 1200 élèves.

Il est proposé à notre commune d'intégrer le périmètre de recrutement de ce futur lycée. Dans cette attente, malgré sa saturation, le lycée Bertrand d'Argentré restera notre lycée de secteur comme nous l'avions obtenu en 2014.

Le CM, par 17 voix pour et 1 abstention, demande le rattachement de la commune au futur Lycée de Liffré.

Zoom sur : un lycée public à Liffré

Budget prévisionnel : 46,8 M € TTC
Démarrage des travaux : 2018
Ouverture prévisionnelle : septembre 2020

Image: Lycée public de Liffré - Région Bretagne - SemBreizh - Architecte mandataire : Chomette - Lupi et associés architectes - Architecte associé : Atelier Loyer.

Le Lycée pourra accueillir 1 200 élèves extensible à 1 500. Ce projet porté par la Région s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le cahier des charges s'appuie notamment sur « la préservation de la santé des usagers dans les bâtiments par la qualité de l'air, de l'eau, des matériaux », mais aussi « la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables permettant d'envisager un ensemble passif ».

Le lycée sera situé sur une zone accueillant déjà des collèges, et à proximité immédiate d'un **véritable « campus sport »** doté d'équipements nombreux et de grande qualité : piscine, stade, aires extérieures de grands jeux et d'athlétisme, salles de sports permettant la pratique d'activités diverses.

L'inscription de la commune de Livré-sur-Changeon dans l'aire de recrutement du lycée devrait permettre une réduction notable des temps de trajet des lycéens.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Christelle JAMELOT, Dominique LECOINTE Gwénaël HENRY, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Nadine PAIMBLANC, Jean-Michel HURAULT et Gérard BAUDY

Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO, DEVERBIGIER Jérôme, Sébastien PAINCHAUD procuration à J.P.DAVENEL, Pierre KERGARAVAT procuration à F. DESBLES, Marie-Danielle BOUVET procuration à J.M.HURAULT

VOIRIE : AMENAGEMENT PLACE DU PRIEURE ET MISE EN SECURITE DANS LE BOURG - Entreprises retenues

Une réunion de présentation au public des travaux d'aménagement de la Place du Prieuré et de la mise en sécurité dans le bourg s'est déroulée le mercredi 13 septembre en présence du cabinet TECAM.

La consultation des entreprises a été lancée le 29 juillet avec une remise des offres le 15 septembre.

Il est présenté au CM l'analyse des offres réalisée par le cabinet TECAM et l'avis de la CAO qui s'est tenue le 22 septembre pour les deux lots :

1° Voirie-Assainissement EP-Réseaux souples ;

2° Espaces verts.

Sur proposition de M le Maire avec l'avis favorable de la commission d'appel d'offres , le CM par 14 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, retient les offres suivantes, sans retenir la variante «enrobé de couleur sur le plateau de la rue St Mauron».

Lot 01 Voirie	591 572.50 € HT
Lot 02 Espaces verts	34 345.00 € HT
Total	**625 917.50 € HT**

INSTALLATION CLASSEE : AVIS DU CONSEIL MUNCIPAL

Une consultation du public a été organisée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine au titre des Installations Classées. La demande est présentée par le GAEC LEONARD dont le siège social se situe au lieu-dit la Goupillère en Livré-sur-Changeon en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la restructuration d'un atelier de vaches laitières implanté sur le même site et la mise à jour de son plan d'épandage.

Le CM par 17 voix pour émet un avis favorable.

MAISON DE SANTE - DEMANDE FONDS DE CONCOURS

Depuis plusieurs mois ont eu lieu des discussions avec l'ARS afin de valider le principe d'une maison de santé sur la commune. Cet avis favorable était indispensable afin de bénéficier de certains financements de l'Etat (Contrat de ruralité) et du Département (Bouclier rural). Compte tenu de l'avis favorable de l'ARS, il est proposé d'amender le plan de financement de la maison pluridisciplinaire pour intégrer cette donnée.

Le CM, par 13 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, charge M le maire de solliciter les financements auprès des différents partenaires : Etat (contrat de ruralité), Département (Bouclier Rural), Liffré Cormier communauté

VOIRIE : DECLASSEMENT EN VUE DE l'ALIENATION CR 48 en partie et VC14 en partie

L'enquête publique lancée conformément à la délibération du 23 juin s'est déroulée du 23/08 au 07/09/2017 en Mairie.

Les conclusions et avis du commissaire enquêteur sont favorables au projet de déclassement d'une portion du chemin rural N°48 « La Morinais » et d'une partie de la voie communale n° 14 située à proximité de « Près Chaussés. »

Le CM, par 17 voix pour, décide la désaffectation d'une partie du CR48 en vue de son aliénation au regard de l'avis favorable du commissaire enquêteur sous réserve de la création d'une servitude permettant l'accès pour effectuer une manœuvre de demi-tour pour les véhicules car il y a la présence un support EDF à l'angle de la parcelle YD 95 qui devra rester accessible

Une 2° étape sera nécessaire pour la validation de la vente définitive lors d'un prochain conseil sous la condition suspensive de non réception d'un avis contraire d'un des riverains à l'opération sous un délai de 1 mois.

Le CM, par 17 voix pour, décide le déclassement d'une partie du VC14 en vue de son aliénation au regard de l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Il n'existe pas de riverain concerné.

Pour ces deux dossiers le CM décide que les frais d'actes et de géomètre sont à la charge des acquéreurs.

URBANISME - DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

M le maire présente quatre déclarations d'intention d'aliénés

36 rue Geffroy 1er : 704 m²

16 Résidence du Clos Hammelin : YK65 : 298 m²

1 Résidence du Parc : AC 273 : 734m²

Lotissement résidence St Mauron (rue J. Bercu) : YI101 674 m²

7 Résidence du Clos Hammelin : : YK 39 : 448m²

Le CM, par 17 voix pour, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces biens.

PERSONNEL : TEMPS DE TRAVAIL ADJOINT D'ANIMATION

Le poste de travail de l'adjoint d'animation créé le 01-09-2016 est actuellement de 24h par mois.

Il est proposé de modifier le temps de travail de ce poste en tenant compte de l'intervention au restaurant scolaire 3 jours par semaine scolaire, la tenue et le suivi des réunions des deux conseils municipaux de jeunes à raison de 80h par an.

Le poste d'adjoint d'animation passerait de 5.54/35° (24h/mois) à 7.40/35° (32h08/mois).

Le CM, par 16 voix pour et 1 abstention, décide de porter à compter du 01-10-2017 le temps de travail du poste d'adjoint d'animation affecté au restaurant scolaire et aux réunions des deux conseils municipaux de jeunes à 7.40/35°.

Soutien à la proposition de l'AMRF : «Irma : Les Maires ruraux de France solidaires avec les territoires ultra-marins»

M le Maire présente la proposition de L'Association des Maires Ruraux de France, qui suggère aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan Irma, en faisant un don financier à l'un des trois organismes suivants :

- Fondation de France ;
- Croix Rouge ;
- Secours Populaire.

Le CM, par 13 voix pour et 4 abstentions, approuve le versement d'une subvention puis, par 17 voix, accepte de verser une aide financière de 200 € : 100 € à La Croix Rouge et 100 € au Secours Populaire.

BATIMENT COMMUNAUX CONTROLE DE L'AIR : ADHESION GROUPEMENT COMMANDES

La loi impose aux collectivités territoriales une obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public**,** laquelle devra être achevée avant le 1er janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles, et les écoles élémentaires. Cette surveillance doit être réalisée par le propriétaire de l'établissement

Afin de se conformer à cette prescription législative, Liffré-Cormier Communauté et ses 9 communes membres doivent faire réaliser un diagnostic des installations et un contrôle de la qualité de l'air dans les établissements concernés.

Dans une logique de mutualisation, il est proposé de recourir à un groupement de commandes dont le coordonnateur sera Liffré Cormier communauté

Le CM, par 17 voix pour, approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour le contrôle de la qualité de l'air.

LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE : Transfert de propriété ZAE la Mottais

Dans le cadre de la liquidation de la Com'Onze, il est demandé par la préfecture de se prononcer sur le sort de la ZAE La Mottais.

Par délibération du 7 juin 2017, le conseil communautaire a déterminé que la ZAC de La Mottais, propriété de Saint-Aubin-du-Cormier, remplissait les conditions nécessaires pour être considérée comme étant une zone d'activités économiques devant être gérée par la communauté de Communes.

Si le principe est la mise à disposition à titre gratuit des biens nécessaires à l'exercice d'une compétence transférée, il est possible de transférer une ZAE en pleine propriété afin de permettre à la collectivité gestionnaire d'aliéner les parcelles de la zone. Des parcelles de la ZAE de la Mottais sont encore à vendre, ce qui nécessite donc un transfert de propriété.

Après négociations, il a été convenu que l'achat de la totalité de cette ZAE se ferait à l'euro symbolique avec reprise des emprunts conclus initialement par l'ancienne communauté de communes du Pays de Saint Aubin du Cormier.

Il est précisé que, les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers doivent être décidées par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux des communes membres.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement à cette cession le 10 juillet 2017. Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération concordante relative aux conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAE de La Mottais.

Le CM à l'unanimité approuve le principe du transfert en pleine propriété de la ZAE de La Mottais à Liffré-Cormier Communauté, et valide les conditions financières et patrimoniales susvisées de ce transfert.

BATIMENT : location salle pour des commeçants

Pour dynamiser le commerce au sein des centre-bourgs, les communes de la Bouëxière et de Livré-sur-Changeon ont réfléchi sur la possibilité de mettre en place sur les communes des boutiques éphémères.

Une boutique éphémère correspond à la location d'une cellule commerciale sur une très courte durée, au bénéfice d'une entreprise qui ne possède pas de local sur la commune. Ce mécanisme s'adresse notamment aux microentreprises qui exercent essentiellement à domicile.

Il est proposé de mettre en location le samedi la petite salle de restauration scolaire qui bénéficie d'une bonne visibilité de part sa proximité avec la médiathèque. Le tarif de location proposée est de 30 € de 9h à 18h. Une caution de 100 € ainsi qu'une attestation d'assurance seront demandées.

Les commerçants pourront mettre en place une signalétique temporaire.

Cette location s'adresse aux commerces compatibles avec la destination et l'agencement de la salle. En sont ainsi exclues les activités de bouche, de préparation d'aliments sur place, de coiffure… Cette liste d'exclusion n'est pas exhaustive.

Le CM par 16 voix pour et une abstention autorise la location de la salle suivant les modalités précitées.

SERVICE CIVIQUE

L'engagement de service civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, Il donne lieu à une indemnité versée par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale.

Les frais d'alimentation ou de transport sont à la charge de la collectivité et peuvent être couverts soit par des prestations en nature (accès subventionné à un établissement de restauration collective), soit par le versement d'une indemnité complémentaire de 107,58 €/ mois.

La commune souhaite recourir à un service civique pour mettre à disposition des habitants un médiateur culturel dont les missions seraient:

- accompagner les habitants dans leur usage quotidien des technologies, services et médias numériques
- participer à la mise en œuvre de projets numériques et multimédias : ateliers multimédia, livres numériques, jeux vidéo…
- accompagner la bibliothécaire dans la mise en place des animations culturelles au bénéfice des habitants et notamment à l'égard des plus jeunes.

Le CM, par 17 voix pour, autorise le recours à un service civique pour un poste de médiateur culturel

ZA LE CLOS HAMMELIN Demandes d'acquisition

Dans le cadre du découpage de la ZA du Clos Hammelin, de nouvelles demandes nous sont parvenues.

L'entreprise Trétiakov souhaite étendre son actuelle parcelle afin d'y exposer plus facilement des véhicules.

M. MAYEN, micro-entrepreneur, spécialisé dans la rénovation de véhicules de collection, souhaite acquérir une parcelle plus grande.

Le CM après par 17 voix pour :

• Autorise la cession d'une superficie de 1 072 m² environ au profit de M Alexandre TRETIAKOV ;

• Autorise la cession d'une superficie de 1 373.50 m² environ au profit de Mr Jean-Michel MAYEN ;

• Valide le nouveau découpage de la ZA .

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Christelle JAMELOT, Dominique LECOINTE, Gwénaël HENRY, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Jean-Michel HURAULT, Gérard BAUDY, DEVERBIGIER Jérôme.

Absents excusés: Sophie STRACQUADANIO, Sébastien PAINCHAUD à Emmanuel FRAUD, Pierre KERGARAVAT procuration à Dominique LECOINTE, Nadine PAIMBLANC procuration à Christelle JAMELOT, Marie-Danielle BOUVET procuration de vote à J.M. HURAULT

MAISON DE SANTE : Résultat de la consultation
Choix des entreprises

La consultation a été lancée le 12 septembre 2017 sous la forme de procédure adaptée.
Les offres reçues ont été ouvertes en CAO le 4 octobre 2017 puis analysées par le Cabinet PETR Architectes.
La CAO s'est réunie le 11 octobre 2017 et a proposé les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises proposées :	€ HT	€ TTC
Lot 1 Clos couvert	BOUVET Combourtillé (35)	306 084,28 €	367 301,14 €
Lot 2 Aménagement intérieur	COCONNIER Vitré (35)	258 081,18 €	309 697,42 €
Lot 3 Technique + robinet / détecteur	MASSELIN LETOURNEUR Ponts(50)	78 054,17 €	93 665,00 €
Cumul estimation :	**Cumul Offres :**	**642 219,63 €**	**770 663,56 €**

Le CM, par 14 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, décide de retenir ces offres.

MAISON DE SANTE : Plan de financement

Le plan de financement actualisé est proposé au CM.

PLAN DE FINANCEMENT HT Budget assujetti à la TVA **PROJET MAISON MEDICALE**			
DEPENSES		**RECETTES**	
NATURE	**Montant HT**	**NATURE**	**Montant HT**
Terrain Bâti	118 000.00 €	Contrat ruralité Etat	73 000.00 €
Travaux	642 219.63 €	Département Bouclier Rural	100 000.00 €
Etudes et MOE	54 238.00 €	Liffré-Cormier Com	90 000.00 €
Désamiantage	31 200.00 €	Produits de cession	150 000.00 €
		Emprunt commune	432 657.63 €
TOTAL	**845 657.63 €**	**TOTAL**	**845 657.63 €**

Les recettes des subventionnements demandés sont mentionnées sous toutes réserves. La souscription d'un emprunt de 435 000 € sur 20 ans au taux de 2% est envisagée, soit un remboursement mensuel de 2 201 € (2 200.59 €) par mois.
La détermination des loyers des professionnels de santé doit permettre de rembourser cet emprunt ainsi que de décaisser la TVA à laquelle sont assujettis les loyers.

MAISON DE SANTE : Détermination des loyers.

Pour déterminer les loyers, il convient de tenir compte des surfaces propres à chaque professionnel ainsi que d'une quote-part sur les parties communes. Ces parties communes sont valorisées de manière différente suivant l'utilité (utilisation plus ou moins importantes des parties communes). Le total obtenu est multiplié par un coût au m2. Le total doit permettre de rembourser l'emprunt et de permettre l'entretien lourd du bâtiment.
Les loyers TTC déterminés ne comprennent pas les charges. Les charges des fluides seront arrêtées de la manière la plus juste (sous-compteurs).
Dans l'hypothèse suivante, la perception de 2 816 € de loyers permettra de couvrir le remboursement des 2 201 € de l'emprunt et le décaissement de la TVA (470.26 €).

Détermination des loyers			
Profession	**Surfaces En m2**	**Surf. prof + communs valorisés En m2**	**Loyers TTC**
Médecins	78.00	150.20	720.00 €
Infirmiers	18.00	29.90	143.00 €
Paramédical	14.00	24.18	116.00 €
Kiné	57.00	81.47	390.00 €
Dentistes	110.00	197.28	795.00 €
Prothésiste	120.00	135.87	652.00 €
Total m2 Total loyers	**397.00**	**618.90**	**2 816.00 €**

Le CM, par 15 voix pour et 3 voix contre, accepte le plan de financement ci-dessus présenté et, par 14 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, fixe les loyers comme ci-dessus proposés et charge M Le Maire de signer les engagements afférents aux locations.

MAISON DE SANTE : Convention d'engagements réciproques entre la Commune et deux médecins

Dans le cadre de la recherche de médecins généralistes, des contacts ont eu lieu avec deux jeunes femmes médecins de Rennes.

Après plusieurs contacts avec la Mairie, ces deux jeunes femmes ont rencontré le docteur Bardou le 5 octobre. Elles ont ensuite été reçues le 9 octobre 2017. Les médecins et la commune ont souhaité que ces nouvelles arrivées dans la maison de santé en futur achèvement fassent l'objet d'une convention d'engagements réciproques.

Après lecture, le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions, valide la présente convention et charge M le Maire de signer tous les documents concernant cette affaire.

DEMANDE GARANTIE D'EMPRUNT : CCAS LIVRE Budget EHPAD

L'EHPAD Résidence du Changeon a contracté un prêt de 540 000 € auprès du CEBPL. Ce prêt vise à rembourser un emprunt in fine (l'intégralité du capital est remboursé en une seule échéance à la fin, les intérêts étant seuls payés au cours de l'emprunt), d'un montant de 550 000 €. Cet emprunt avait été notamment mis en place pour anticiper la collecte du FCTVA à la fin des travaux. Au regard de la situation actuelle de la structure et du blocage des travaux en raison de l'expertise judiciaire qui bloque temporairement la reprise des travaux, le CEBPL souhaite que cet emprunt in fine soit transformé en emprunt classique (taux fixe classique) sur 10 ans.

La garantie de la mise en place de ce prêt est subordonnée par la garantie de la commune de Livré-sur-Changeon à hauteur de 100 % du montant de l'emprunt contracté.

Montant	540 000.00 €
Durée du prêt	10 ans
Organisme prêteur	CEBPL (Caisse d'Epargne)
Montant des échéances	16254 € par trimestre

Le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions, accorde sa garantie d'emprunt pour un prêt concernant l'EHPAD Résidence du Changeon d'un capital de 540 000.00 € contracté auprès du CEBPL .

BATIMENT COMMUNAL : Modification du prix de Vente de l'ancien presbytère

Depuis sa mise en vente le presbytère a fait l'objet de plusieurs contacts. Les offres formulées à ces occasions sont bien en-deçà de l'estimatif. Il apparaît ainsi que l'estimatif du notaire semble trop élevé.

Le prix du marché est sans doute plus proche de l'estimatif des Domaines.

Pour augmenter la visibilité de l'annonce et toucher plus largement les acquéreurs potentiels, il paraît pertinent de proposer ce bien à la vente pour 150 000 €.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 3 voix contre, décide de proposer ce bien à la vente au prix de 150 000 €.

SECURISATION DU BOURG : Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 19/10/2017 SECURISATION DES USAGERS EN CENTRE BOURG			
DEPENSES		**RECETTES**	
NATURE	**Montant HT**	**NATURE**	**Montant HT**
Travaux de voirie, d'éclairage et d'aménagement	591 572.50 €	Amende de Police	3 141.00 €
Espaces verts	34 345.00 €	Réserve parlementaire	22 000.00 €
Radars pédagogiques	4 990 80 €	DETR 2016	120 000.00 €
Etudes et MOE TECAM	19 800.00 €	Autofinancement	430 567.30 €
TOTAL	**650 708.30 €**	**TOTAL**	**650 708.30 €**

Le plan de financement actualisé est présenté au Conseil.

Le projet de sécurisation du Bourg suppose la mise en place de deux radars pédagogiques aux deux entrées de bourg.

L'installation des radars sera financée pour partie par une subvention au titre des amendes de Police obtenue en mai 2017 à hauteur de 3 141 €.

5 entreprises ont été contactées / 3 ont répondu au cahier des charges

Le cahier des charges était le suivant : 2 radars pédagogiques avec alimentation solaire sur 2 batteries avec messages à destination des automobilistes et avec récupération des données de trafic. Trois offres sont analysées.

Le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions, valide le plan de financement prévisionnel présenté et retient l'offre de l'entreprise ELANCITE pour la fourniture de 2 radars pédagogiques avec alimentation solaire au prix total de 4 990.80 € TTC.

VOIRIE - Modification de nomination d'un lieu-dit

Suite à la demande des services de secours il est nécessaire de renommer le lieu-dit la Rivière qui est proche de la commune de Mecé.

Il est proposé de le requalifier : « La Rivière en Mecé ».

Le CM, à l'unanimité, renomme le lieu-dit La Rivière en La Rivière en Mecé (Foncier bâti sur la parcelle ZS N°26).

BUDGET ZA LE CLOS HAMMELIN :
Décision modificative N° 1-2017

Une décision est nécessaire pour modifier le chapitre d'imputation des opérations d'ordre de la section de fonctionnement du budget primitif 2017 de la ZA du Clos Hammelin.

Le CM, par 18 voix pour, accepte la décision modificative afin de corriger l'erreur d'écriture au BP2017 de la ZA le Clos Hammelin pour rétablir l'équilibre des opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement.

INTERCOMMUNALITE : Proposition de candidats pour la composition de la commission intercommunale des Impôts Directs

Liffré-Cormier Communauté doit dresser une liste composée de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté), et de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants (dont 2 domiciliées en dehors du périmètre de la communauté).

Cette double liste est établie sur proposition des communes membres après réception des délibérations des conseils municipaux.

Après appel à candidature, il est proposé la liste suivante :

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, valide la proposition ci-après.

	Nom	Prénom
2 Titulaires	Fabienne	DESBLES
	Claire	JULIEN
2 Suppléants	Gwenaël	HENRY
	Emmanuel	FRAUD
1 membre extérieur	Michel	BEAUGENDRE

URBANISME : Convention Administration des Droits du SOL (A.D.S.)

Pour rappel, depuis juillet 2015, la DDTM n'instruit plus les autorisations du sol au profit des communes.

Livré-sur-Changeon a ainsi créé avec Gosné, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier, un service commun. Ce service commun consistait à mutualiser un agent à 50-50 avec l'ancien Pays de Liffré.

Au regard de la nouvelle communauté de communes créée au 1er janvier 2017, au regard des nouveaux services accessibles aux 4 communes, de l'informatisation obligatoire du service, l'agent va intégrer à temps complet au 1er janvier 2018 le service ADS de Liffré-Cormier Communauté. La commune dépendra ainsi directement du service ADS de Liffré.

Il est proposé de valider la convention réglant les relations entre le service ADS et la Commune (procédure à respecter, obligations de chacun…).

Un tarif de participation de chaque commune au service ADS a été arrêté en fonction, d'un coût équivalent PC. Chaque acte (DP, CUa, CUb…) est quantifié au temps passé (0.5, 1 EP…) par le service.

Le coût de fonctionnement N-1 du service divisé par ce nombre d'actes N-1 nous permet de calculer le coût à la charge de la commune. Pour 2017, le coût pour la commune de Livré sera de 4 800.65 €.

Le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions, valide la convention ADS .

INTERCOMMUNALITE Fonds de Concours Médiathèque acquisitions 2017

le conseil communautaire accorde, pour 2017, un fonds de concours de 30 % pour les acquisitions des médiathèques des communes de Gosné, St Aubin du Cormier, Mézières sur Couesnon et de Livré-sur-Changeon, afin qu'elles ne subissent pas de rupture dans la politique de soutien à l'acquisition de fonds documentaires initiée au sein de la Com'Onze.

Les acquisitions 2017 pour notre commune sont :

LIVRES	2 130,31 €
Abonnements	1 154,42 €
DVD	656,38 €
Cumul :	3 941,11 €

Il est proposé au Conseil de solliciter un fonds de concours auprès de Liffré-Cormier Communauté de 1182 €.
(3 941.11 X 30%).

Le CM, par 18 voix pour, sollicite auprès de Liffré-Cormier Communauté, une aide financière à la hauteur de 30 % de nos dépenses 2017 s'élevant à 3 941.11 €.

SUBVENTION COMMUNALE ASLM Section Basket

Le CM, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, décide d'accorder une subvention de 249.25 € à l'ASLM section basket de Livré-sur-Changeon dans le cadre de l'achat d'une table de marquage.

PRISE EN CHARGE ANIMATONS MARCHES DES CREATEURS ET FRAIS DE SPECTACLE A LA MEDIATHEQUE

Il est présenté les différentes animations envisagées pour :
- Le Marché des créateurs : Graff sur bâche.
- La Médiathèque : Spectacle gratuit «le Bibliothécaire» avec demande de prise en charge de 2 repas et des frais de déplacement.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité est d'accord de prendre en charge les animations et frais ci-dessus décrits.

COMMISSION MUNICIPALE AGRICULTURE

La commission municipale agriculture créée par délibération du 19-06-2014 a perdu un de ces membres actifs : M LEMEE Gérard, décédé.

Il est proposé sur avis favorable des membres de la commission agriculture de nommer Mme LEMEE Patricia avec son avis favorable.

Le CM, par 16 voix pour, intègre Mme LEMEE Patricia aux membres de la commission municipale agriculture.

LE PACS SE CONCLUT MAINTENANT EN MAIRIE!

L'enregistrement de la déclaration du pacte civil de solidarité, de sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux mairies. Une nouveauté issue de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle.

Vous souhaitez vous pacser ? Depuis le 1er novembre 2017, plus besoin de vous rendre au tribunal d'instance. C'est désormais à l'officier d'état civil du lieu de résidence commune déclaré par les partenaires qu'il faudra s'adresser. La compétence des notaires reste inchangée.

Un contrat avec des droits et des devoirs

Le Pacs, instauré en 1999, est un contrat ouvert à tous les couples, sous certaines conditions. Les partenaires doivent rédiger une convention, puis la faire enregistrer en fournissant :

- Convention de Pacs et déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie) ;
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance ;
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires

Les partenaires ont des obligations réciproques, comme s'apporter une aide matérielle ainsi qu'une assistance en cas de difficultés. Le Pacs produit des effets en matière fiscale, sur les droits sociaux, les biens et le logement des partenaires. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom d'usage et la nationalité.

PERMIS ET CARTE GRISE EN LIGNE

Depuis le mois d'octobre, les procédures de délivrance des permis de conduire sont entièrement dématérialisées. Il en est de même pour les démarches relatives aux cartes grises. Les préfecture et sous-préfectures n'accueillent plus le public pour ce type de démarche.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour vous inscrire munissez-vous :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les jeunes ayant 18 ans sont inscrits automatiquement à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans .

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie. Pour cela il faut se présenter en mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du Livret de famille
- d'un justificatif de moins de 3 mois au nom d'un des parents

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La mairie de Livré-sur-Changeon n'est plus autorisée à prendre les demandes de carte nationale d'identité. Les communes les plus proches où faire votre demande sont : Liffré, Châteaubourg et Vitré

Une pré-demande peut être faite sur internet : Pré-demande CNI (rubrique Mon compte). Il faudra ensuite vous rendre dans la mairie indiquée pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La Mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre pré-demande : il est indispensable à la mairie.

Programme de sécurisation du bourg

Les travaux de sécurisation du bourg ont débuté . La première phase des travaux concernera la rue Saint Mauron du début du mois de novembre au début du mois de janvier.

Un giratoire franchissable est en cours de construction pour structurer le carrefour entre la Départementale 26 (vers Gosné) et la rue Saint Mauron. Les trottoirs, anciennement en sable stabilisé, sont remis en enrobé. Un passage piéton surélevé sécurisera la traversée des piétons se rendant au stade, au City-sport et à l'aire de jeux. Un plateau également surélevé coupera la vitesse des véhicules à l'entrée de la rue débouchant sur l'école Les Korrrigans. Une partie de cette voie sera réalisée en béton désactivé. Cette partie est coupée à la circulation jusqu'au début du mois de janvier. L'entrée des enfants se fait par le petit portail situé derrière le bâtiment des maternelles. Pour permettra la réalisation du tapis d'enrobé, la rue Saint-Mauron sera entièrement coupée à la circulation de 3 à 5 jours autour du 18 décembre.

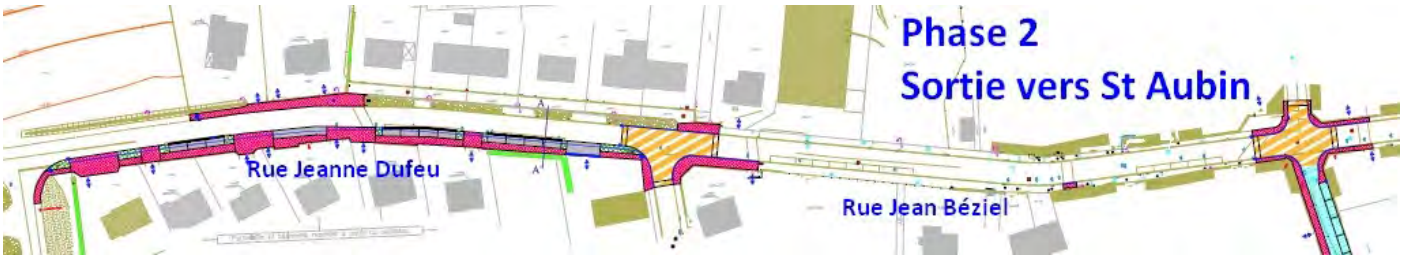

L'entrée du bourg, côté Saint-Aubin, sera aménagée à partir de la deuxième semaine de janvier. Les stationnements seront sécurisés et des trottoirs seront créés au droit des habitations nouvellement construites. Pour couper la vitesse, deux plateaux seront construits aux carrefours de la RD 794 avec la D26 (rue du Bois Hamon) et de la RD 794 avec la rue Saint-Mauron. Des radars pédagogiques seront installés.

Du côté de la sortie vers Val d'Izé, des passages piétons protégés seront mis en place rue Pierre du Colombier. Un « tourner à gauche » sera construit pour protéger l'entrée et la sortie de la rue du Clos de la Merceraye.
Afin d'augmenter la visibilité dans ce virage, une partie du talus sera arasée. Une signalisation adaptée sera installée au carrefour en direction de Mecé.

A noter que la circulation ne sera pas interrompue durant cette deuxième phase. Un alternat sera mis en place. Les plateaux sur la RD974 (phases 2 et 3) seront réalisés à la mi-mai. Une interruption de 3 jours sera alors envisagée.

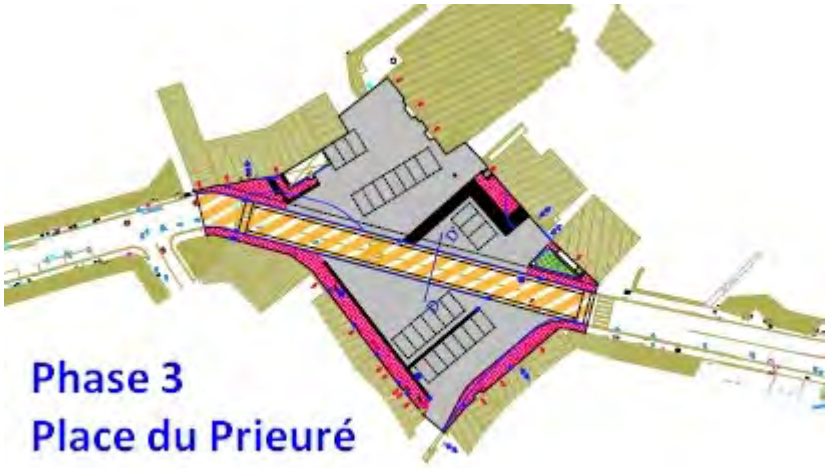

La troisième phase débutera à partir du 9 avril 2018. Elle consistera à réaménager la Place du Prieuré.

Le revêtement de la place sera restructuré en béton désactivité gris, suivant les préconisations de l'ABF. Des emmarchements en granite sépareront la mairie du parvis de l'église. Trois chênes à feuillage persistant seront plantés. Des jardinières amovibles seront harmonieusement disposées. Les réseaux d'eau pluviale seront complétés. L'accessibilité des commerces (boucherie, bar et boulangerie) sera assurée. Le nombre de place de stationnement restera identique en raison de l'aménagement du petit parking situé derrière le bâtiment de l'ancienne poste. Un long plateau de 70 mètres sera créé afin d'unifier la place. Le bar bénéficiera d'une terrasse.

Les travaux de voirie sont assurés par l'entreprise Pigeon sous le contrôle de TECAM qui fait office de maîtrise d'œuvre. Le coût total du projet s'élève à 650 708.30 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 19/10/2017 SECURISATION DES USAGERS EN CENTRE BOURG			
DEPENSES		**RECETTES**	
NATURE	**Montant HT**	**NATURE**	**Montant HT**
Travaux de voirie, d'éclairage et d'aménagement	591 572.50 €	Amende de Police	3 141.00 €
Espaces verts	34 345.00 €	Réserve parlementaire	22 000.00 €
Radars pédagogiques	4 990 80 €	DETR 2016	120 000.00 €
Etudes et MOE TECAM	19 800.00 €	Autofinancement	430 567.30 €
TOTAL	**650 708.30 €**	**TOTAL**	**650 708.30 €**

Numérotation des lieux-dits

Vous avez construit ou rénové une maison, vous n'avez pas de plaque, alors n'hésitez pas à passer en mairie pour vous en procurer une. Quelques plaques ont été distribuées suite à un premier repérage, il suffit de les fixer sur vos boîtes aux lettres, muret... Attention, il n'y a pas de plaques pour les lieux-dits où il n'y a qu'une maison.

ALERTE PAR SMS

Inscrivez-vous au système d'alerte pour recevoir sur votre mobile :
les alertes météo,
les coupures EDF,
les déviations routières…

C'est utile et gratuit !
www.livresurchangeon.com

LA MAISON DE SANTE

Elaboré en janvier 2016, ce projet a nécessité beaucoup de temps et d'investissement. En concertation avec une partie des professionnels de santé, le choix a été fait de réhabiliter l'ancien hangar automobile de 650 m2 situé sur une friche artisanale en limite de la route départementale, rue Jean Béziel.

La municipalité a négocié de nombreux mois avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour que cette maison médicale pluridisciplinaire soit labellisée, préalable indispensable à l'obtention de nombreux financements.

Les premières esquisses ont été réalisées par le cabinet d'architecture PETR, de Rennes. En parallèle, la municipalité a recherché deux médecins généralistes pour suppléer au départ prochain à la retraite du docteur Bardou. En octobre 2017, la municipalité a signé un engagement avec les docteurs Marion Loaëc et Anaëlle Reynaud. La maison de santé accueillera ainsi deux médecins, quatre infirmiers, un kinésithérapeute, deux dentistes, un prothésiste dentaire et un autre professionnel paramédical.

Une salle dédiée sera mise à disposition de Liffré-Cormier Communauté pour accueillir des permanences sociales (Point Accueil emploi, RIPAME, CDAS…). Le coût global de la structure s'établit à 845 657 € HT. La commune empruntera 357 000 €. Les loyers perçus des professionnels de santé couvriront le remboursement de cet emprunt.

PLAN DE FINANCEMENT HT Budget assujetti à la TVA - Plan au 30/11/2017 **PROJET MAISON MEDICALE DE LIVRE-SUR-CHANGEON**				
DEPENSES		**RECETTES**		
Nature des DEPENSES	**Montant HT**	**Nature des RECETTES**	**Montant HT**	%
Terrain Bâti	118 000.00 €	Contrat de ruralité - Etat	71 607.00 €	8%
Travaux de réhabilitation 650 m2	642 219.63 €	Département Bouclier rural	47 872.00 €	6%
Etudes et MOE	54 238.00 €	Liffré-Cormier Com ACHT	90 000.00 €	11%
Désamiantage	31 200.00 €	Apport commune : Vente du presbytère	150 000.00 €	18%
		Apport 130 K€ L2C Com11	130 000.00 €	15%
		Emprunt commune	356 178.63 €	42%
TOTAL	**845 657.63 €**	**TOTAL**	**845 657.63 €**	100%

La mutuelle communale, c'est la possibilité de se regrouper, de s'unir pour obtenir des conditions tarifaires plus compétitives. On se réunit pour faire baisser les prix.

La commune ne prend pas en charge les cotisations. La commune permet simplement de regrouper les demandes pour que les habitants obtiennent des tarifs plus avantageux. 67 personnes sont désormais couvertes par la mutuelle communale mise en place sur la commune de Livré. L'économie la plus importante constatée est de 420 € par an. Contact : Fabien Linek, représentant AXA, au 06 48 79 59 74 ou par e-mail : fabien.linek@axa.fr, en lui précisant que vous souhaitez des informations.

Les 8 parcelles du jardin communal sont toutes louées. Un abri de jardin va être installé dans les prochaines semaines. Merci à tous les jardiniers pour leur investissement !

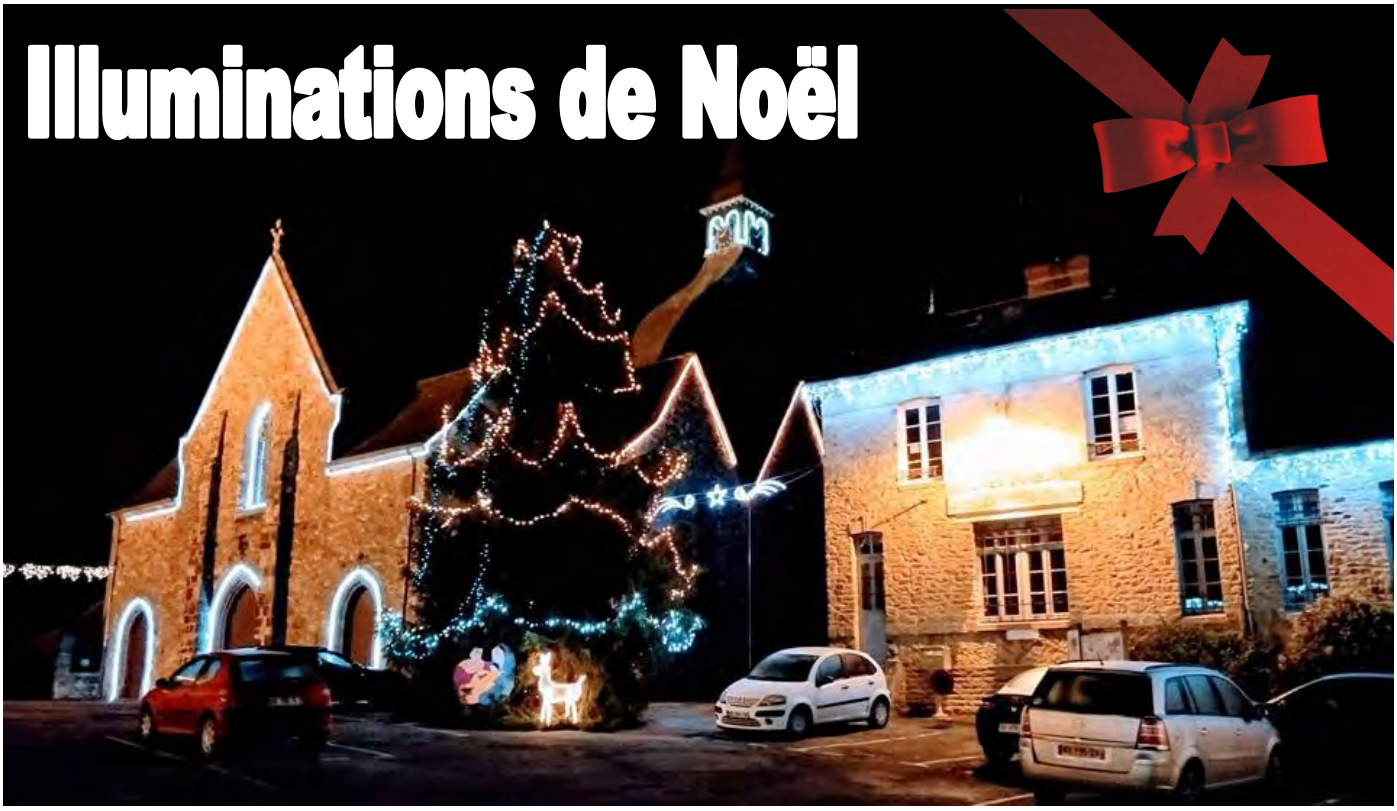

La municipalité tient à remercier vivement les membres du Comité des Fêtes pour l'installation des illuminations de Noël. Ils ont réalisé un travail exceptionnel sous une pluie battante.

Le sapin qui trône sur la place a été offert cette année par Mme JAMELOT.

MARCHE DES CREATEURS:

Cette année une quinzaine d'enfants a participé à des ateliers créatifs, et près de 650 visiteurs sont venus découvrir les réalisations de la trentaine d'exposants.

Merci à tous!

UN NOUVEAU CHEF AU RESTAURANT SCOLAIRE

M Benoit GAUTIER a pris ses fonctions de gestionnaire du restaurant scolaire à la rentrée. Cette année ce sont plus de 200 enfants qui déjeunent au restaurants scolaire. Le chef et son équipe veillent à proposer aux enfants des menus de qualité favorisant les produits locaux, une pâtisserie « maison » est proposée chaque semaine, ainsi qu'un repas thématique tous les mois. Au mois d'octobre les enfants ont ainsi eu un repas spécial Halloween. Retrouvez tous les menus et animations sur le blog du restaurant scolaire : http://restaurant-scolaire.blog4ever.com/

L'équipe: Thérèse Prioul, Evelyne Bouvet, Stéphanie Maillard, Benoit Gauthier, Laëtitia Fleurance, Isabelle Rault, Anthony Pinto, Laëtitia Parenthoën entourée d'une partie des CM1.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cette année, le conseil municipal des enfants compte 18 membres du CE2 à la 6ème. Plusieurs projets seront mis en œuvre:

- une visite de l'assemblée Nationale le 25 avril 2018 avec les CME de la Bouexière et d'Ercé près Liffré. Les enfants rencontreront madame Laurence Maillard Mehaignerie, députée et pourront échanger avec elle sur le fonctionnement de l'Assemblée.
- Un rallye pour collecter des fonds au profit de l'association « rêves de clown » qui intervient auprès des enfants dans les hôpitaux bretons.
- Une bibliothèque d'échanges sur l'aire de loisirs. Le principe : une bibliothèque de rue en accès libre. Pour cela un vieux réfrigérateur a été relooké par les graffeurs de l'association Roazhon Color's. Une collecte de livres sera organisée prochainement.

*La bibliothèque **Hé! Changeon nos livres** sera prochainement installée sur l'aire de jeux.*

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Voici le nouveau conseil municipal des jeunes. Lors du dernier marché des créateurs, ils ont pu faire la rencontre des graffeurs qui relookeront quelques abris bus de Livré. La chasse à l'œuf sera reconduite avec quelques améliorations. Cette animation a pour but de récolter des fonds pour une association. L'année dernière nous avons pu récolter 250 euros pour l'association des « P'tits Héros ». En espérant que cette année soit encore plus bénéfique pour l'association choisie.

Sur la photo : Simon Lecoulant, Noémie Lecoulant, Léo Lecointe, Justin Lecoulant (conseillers municipaux), Simon et Alexis (graffeurs).
Absents sur la photo : Annabelle Daunay, Quentin Delamarche et Pierre Montaret (conseillers municipaux).

A LA MEDIATHEQUE

Depuis le 20 octobre, Yoann Petitbon présente ses œuvres à la médiathèque. Illustrateur et graphiste de formation, Yoann, Rekyua de son nom d'artiste, réalise sur ordinateur ses toiles qu'il imprime ensuite sur papier entoilé. Son univers de travail est vaste, allant du portrait classique à la fresque revendicative en passant par le monde fantastique.
Vous pouvez retrouver une dizaine de ses toiles à la médiathèque. Des affiches sont également disponibles.

Appel aux bénévoles !

La médiathèque vous intéresse ! N'hésitez pas à contacter Brigitte Normant qui vous expliquera la manière dont vous pourriez vous investir. Une heure ou deux par mois ? A la carte ? Aucun souci !

02 23 22 13 18

mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com

AGENDA

Mercredi 20 décembre:

- 10h45 contes pour tous petits
- 16h30 contes et dessins de Noël

Mercredi 3 janvier:

- Atelier couronnes et galettes

Vacances de février:

- La chine et son nouvel an!

Mardi 31 novembre C'était Halloween à la Médiathèque ...et les jeunes livréens furent au rendez vous : une soixantaine de sorciers, sorcières, fantômes, pirates, princesses, diablotins et vampires sont venus bricoler, jouer ou écouter des histoires… Un grand merci aux bénévoles Sophie, Stéphanie et Simon ainsi qu'aux parents qui ont aidés à la réussite de cette après-midi !

Fabrication de chauves souris, de masques terrifiants ou encore de citrouilles et bien sûr histoires de sorcières étaient au programme

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est mise en œuvre sur la commune depuis le mois de septembre 2014 et ce sont aujourd'hui près de 250 enfants qui bénéficient des temps d'activités périscolaires (90% des enfants scolarisés à Livré fréquentent les TAP). Le Décret du 27 juin 2017 permet aux communes, sur propositions conjointes des conseils d'écoles, de solliciter une dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours. Ces demandes doivent être adressées à l'académie pour le 15 janvier 2017.

En lien avec la commission rythmes scolaires, la municipalité a souhaité engager une réflexion sur un éventuel retour à 4 jours pour la rentrée 2018. Dans ce cadre un questionnaire à destination des parents a été mis en ligne. Les résultats ont été présentés au conseil d'école du 9 novembre 2017.

Le conseil d'école du 28 novembre 2017 s'est ensuite prononcé de la façon suivante sur un retour à la semaine de 4 jours.

- Vote des parents d'élèves : 5 pour, 2 contre, 1 abstention.
- Vote des enseignants : 6 pour, 2 contre.

La municipalité, compte tenu des difficultés liées à l'organisation des TAP (moyens humains et matériels) ainsi que du coût lié à la nouvelle organisation, est également favorable à un retour à 4 jours. C'est pourquoi une demande de dérogation sera adressée à l'académie avec les horaires suivants :

Ecole des Korrigans	8h45/12h15	14h00/16h30
Ecole Notre Dame Livré	8h45/11h45	13h15/16h30
Ecole Notre Dame Mecé	8h55/ 12h00	13h15/16h25

Résultats du questionnaire

131 réponses (dont 58 % pour l'école des Korrigans) concernant 198 enfants, soit 72% des enfants scolarisés.

53,4% des personnes ayant répondu ne pensent pas que le nouveau rythme imposé en 2014 soit bénéfique pour les enfants. Les parents constatent notamment une plus grande fatigue des enfants.

Cependant, l'organisation actuelle et les activités proposées donnent globalement satisfaction tant aux parents qu'aux enfants.

Au final, il ressort une volonté de revenir à la semaine de 4 jours: 65.6 % pour, 25.2 % contre, 9.2% sans avis. Les réponses du questionnaire sont encore disponibles sur le site internet de la commune.

Extrait des résultats du questionnaire :

Pensez-vous que ce nouveau rythme est bénéfique pour l'enfant ?

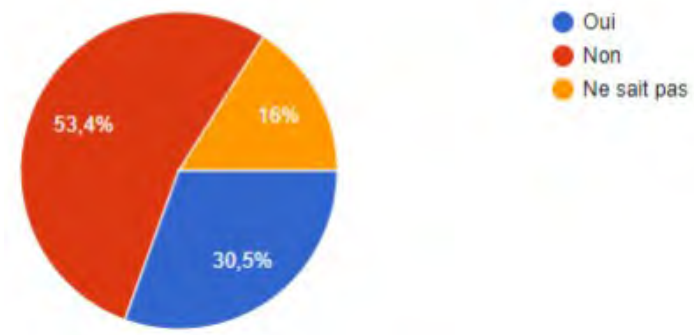

Souhaitez-vous revenir à la semaine de 4 jours (pas d'école le mercredi) ?

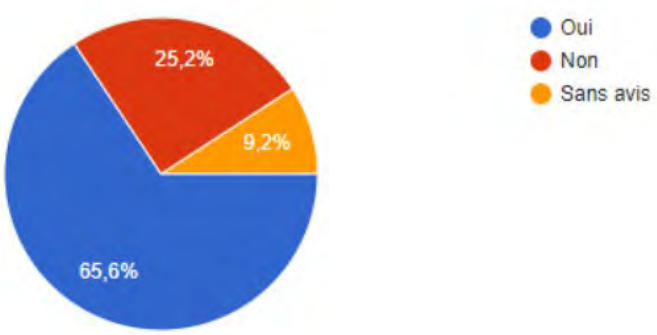

ECOLE DES KORRIGANS

La matinée jaune orange

Le jeudi 19 octobre, les élèves des 3 classes de maternelle ont travaillé sur le thème des couleurs jaune et orange.
Ils se sont tous réunis pour une photo de groupe puis se sont répartis dans les classes pour différents ateliers.
Au programme, cuisine de fruits et légumes (compote et jus), rallye photo « à la recherche des couleurs jaune et orange dans l'école », collage, collecte d'objets, fabrication de petits mondes, arts visuels à la manière de Tony Cragg…

Merci aux parents et aux enfants d'avoir joué le jeu et rendez-vous en période 2 pour une matinée rouge !

Ecole d'autrefois et planétarium pour les CP et CE1

Le 16 mai dernier, les CP et les CE1 sont allés à Rennes pour deux visites très différentes.

Le matin ils ont été accueillis dans une « école d'autrefois », ceci en deux temps. Ils sont tout d'abord rentrés dans une classe des années 1950 : ils se sont rangés dans le silence, se sont assis à de vrais pupitres, écrit avec de vraies plumes, découvert de vrais supports d'apprentissages et ont appris la vie autour de l'école : le poêle, les repas, les tâches ménagères, le bricolage, l'entretien…tout ceci réalisé par les élèves ! Puis dans un second temps, ils ont visité dans une salle annexe, un musée. Ceci leur a permis de voir, toucher, reconnaître les jouets, les manuels, la broderie, les blouses et les sabots ! Un autre monde !

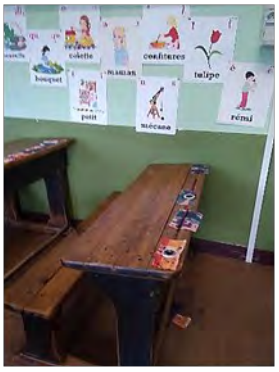

Après un pique-nique sous les arbres, les élèves ont rejoint le planétarium. Assis dans le noir, les yeux dans les étoiles, ils ont pu concrètement comprendre les cycles du jour et de la nuit et celui des saisons. Ils ont pu aussi découvrir les planètes de notre système solaire, comme s'ils y étaient !

Contact, renseignements et inscription auprès du directeur : **M. Éric GRESSIER :** Jour de décharge pour direction : le jeudi (certains mercredis également)

2 rue Saint Mauron, 35450 Livré-sur-Changeon 02.99.39.08.96 ecole.0351661r@ac-rennes.fr

A vos agendas !

Livraison chocolats de Noël : semaine des vacances de Noël

Marché de Noël de l'école : semaine des vacances de Noël

Beau succès de notre collecte de papier du mois d'octobre

Bilan plus que positif concernant notre 1ère collecte de papier !
Plus de 6 tonnes de papier collectées et 478€ pour les projets de l'école !
Un grand merci à tous d'avoir été si nombreux à venir à remplir notre benne, n'hésitant pas à faire plusieurs allers et retours, à vider vos bureaux, à mettre à contribution vos collègues, vos amis, votre famille…
Bref, un grand merci à tous !

Goûter de Noël

Hum, qu'il sent bon ce doux parfum familier qui commence à embaumer nos narine ! Oui, c'est bien cela, Noël approche!
L'APE Les Korrigans offrira avant les vacances de Noël son traditionnel goûter de Noël, lors du marché de Noël de l'école! Ce sera l'occasion pour les familles et les enseignants de partager un moment chaleureux, tout en admirant et achetant les créations des élèves confectionnées pour les fêtes de fins d'année. Vous pourrez en profiter pour venir retirer vos commandes de photos !

L'APE en quelques mots :

- Association créée pour aider l'école à financer divers besoins non couverts par la municipalité.
- L'Argent récolté par l'APE permet de participer au financement des sorties !
- Coût des sorties ramené à moins de 50% pour les familles.
- Organisation d'actions tout au long de l'année.
- Permettre de tisser des liens entre parents, enseignants et élèves, et de créer un milieu de vie propice au développement des enfants.

En tant que parents d'élèves, vous pouvez tous participer de manière ponctuelle ou régulière, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres actifs, vous serez les bienvenus !

Contact, renseignements : asso.leskorrigans@gmail.com https://www.facebook.com/

http://www.les-korrigans.fr/

Ecole Notre-Dame et Notre-Dame des Vertus

Ecole Notre-Dame
3 rue de l'ancien presbytère
Livré sur Changeon

Ecole Notre-Dame des Vertus
13 Rue des Ecoles
Mecé

C'est la rentrée !

Lundi 4 septembre :

La cloche a sonné pour les 101 élèves de l'école !
Les enfants étaient heureux de se retrouver après 2 mois de vacances et les parents ont pu échanger autour d'un pot d'accueil offert par l'association des parents d'élèves !
Un temps de convivialité pour bien commencer l'année !

Le poème du cartable rêveur

Pendant que tu étais
Sur la plage, cet été,
Ou bien dans la forêt,
As-tu imaginé
Que ton cartable rêvait ?
Il rêvait d'avaler
Des crayons, des cahiers,
Puis d'aller comme on vole,
Sur le chemin de l'école.
Carl Norac

La vie de l'école

Les maternelles partent à la découverte du goût et des saveurs à travers différents ateliers cuisine. Cette fois-ci c'était muffins à la pomme !

Première visite à la bibliothèque :
les enfants sont partis à la rencontre de Brigitte. Arlène en a profité pour leur faire découvrir une nouvelle histoire…
Ils étaient tous captivés !

Mercredi 18 octobre, les élèves ont participé au cross organisé par le collège Ste Anne de St Aubin du Cormier. Ils ont couru au profit de la Sénégazelle en apportant chacun une fourniture scolaire.

La Sénégazelle est une course pour femmes au Sénégal qui associe course à pied et action solidaire auprès des enfants. L'action solidaire se concrétise par l'apport du matériel scolaire. Chaque gazelle prépare un petit colis de fournitures. Ces fournitures sont remises directement aux élèves qui sont rencontrés.
Tous les enfants étaient ravis de participer à cette bonne action !

La classe de M. GOLLANDEAU a fêté Halloween : fin de période dans la bonne humeur !

Samedi 7 octobre :
Première soirée de l'année organisée par l'APEL réussie ! 180 personnes ont dégusté la délicieuse choucroute « maison » !
L'année prochaine, rejoignez-nous ! Sur place ou à emporter, elle est toujours appréciée !

Journée travaux :
Début novembre, une journée travaux a été organisée à l'école de Mecé par l'OGEC de Mecé. Plusieurs familles se sont retrouvées pour faire quelques petits travaux d'amélioration et de rénovation, dans la bonne humeur !

Un repas était offert par l'association à tous les participants, l'occasion d'échanger et de se rencontrer.

Le dessin de Noël des Petites et Moyennes sections.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

A noter dans vos Agendas !

Arbre de Noël
Dimanche 17 décembre 2017

Repas de Mecé
Samedi 24 mars 2018

LOTO
Samedi 7 avril 2018

Nouveau:

Loto des enfants
Dimanche 8 avril 2018

Kermesse
Dimanche 24 juin 2018

Tout au long l'année,
la collecte de ferraille continue,
vous pouvez contacter Benoît SEVERE
au **06.15.22.19.44**
ou **benoit.severe@orange.fr**
Petit ou gros volume, tout nous intéresse et nous nous déplaçons à domicile !

Madame JULIEN, directrice :
02 99 39 00 32
Pour tout renseignement ou inscription

Les associations de parents d'élèves des écoles ont toujours besoin de bénévoles !

Organiser les manifestations, participer aux travaux, aider pour la gestion administrative …
Pour quelques heures ou un peu plus d'investissement en tant que membre d'une association, vous serez les bienvenus !

Si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique et sympathique, rejoignez-nous !

MÉMOIRE ET RECUEILLEMENT

Le dimanche 12 novembre 2017, en matinée, se sont déroulées les cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la Grande Guerre.

Elles ont commencé par une assemblée de prières à l'église avec la présence des membres de l'association des anciens combattants, du conseil municipal et d'une nombreuse assistance. Après la cérémonie, les drapeaux, en tête du cortège, prennent la direction du cimetière où se situe le monument aux morts. Sur place, la cérémonie du souvenir débute par le lever des couleurs aux ordres de Rolland Barbot, vice-président de l'UNC locale, suivie de la lecture du message de l'UNC par le président Joseph Havard et de celui du maire Emmanuel Fraud. Interviennent ensuite, la lecture, par les enfants du conseil municipal des jeunes, d'un texte rappelant la signification de la présence dans toutes les communes de France d'un monument aux morts, puis le rappel des noms des combattants de la commune morts pour la France au cours de l'année 1917 ainsi que des soldats français morts en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2016. Cette partie de la cérémonie se poursuit par l'interprétation du chant «Liberté, Égalité, Fraternité» par un groupe d'élèves du CM1 et CM2 de l'école des Korrigans sous la direction de Stéphane Campain, professeur des écoles, et le dépôt, au nom de la municipalité, d'une gerbe de fleurs par François Beaugendre, adjoint au maire, accompagné de deux enfants. Retentit, alors, la sonnerie « Aux Morts » suivie de la minute de silence et de la Marseillaise.

La cérémonie étant terminée, Monsieur le Maire remercie toutes les personnes, notamment les enfants, qui ont contribué à la réussite de cette journée du souvenir et de la reconnaissance ainsi que la nombreuse assistance

CLUB DE L'AMITIE

Comme tous les ans le club de l'amitié a organisé sa traditionnelle journée de détente avec Mecé. Le thème retenu était la Vilaine magnifique, nous avons découvert Rochefort en Terre, petite cité de caractère, élue village préféré des français 2016. L'après-midi, nous avons embarqué pour une croisière en direction du barrage d'Arzal. La journée s'est terminée par la visite de la Roche Bernard à bord d'un petit train touristique .

A noter :

Une randonnée est organisée le premier et troisième jeudi de chaque mois.

Initiation ou perfectionnement à l'informatique sur inscription

Renseignements : Paul GUILLAUME 02 23 42 48 29

Les dates à retenir

- Jeudi 11 janvier 2018 galette des rois et assemblée générale
- Mardi 13 février 2018 concours de belotte
- Jeudi 01 mars 2018 loto du club
- Mercredi 11 avril 2018 repas de printemps

RESIDENCE DU CHANGEON— ETOILE DES NEIGES

La rentrée s'est effectuée avec le repas des familles, où 135 convives se sont retrouvés autour d'un repas fleuri et en partie confectionné par les résidents et toute l'équipe de restauration. Les résidents avaient mis un point d'honneur à contribuer à la décoration, en réalisant une centaine de fleurs géantes qui ont été vendues au bénéfice de leur association « Etoile des neiges ».

Le changement de saison nous a emporté sur un programme automnal plein de couleurs et d'échanges. Nous avons pu participer à des lotos, un avec la maison de retraite de Saint Aubin du Cormier et un avec le club de Livré. Les résidents ont partagé des ateliers cuisine durant la semaine du goût avec la création de gâteaux pour l'anniversaire d'une résidente, la réalisation d'un velouté de courgettes pour le soir et du pain perdu pour le goûter… Nous avons fini pendant les vacances d'octobre par un goûter intergénérationnel avec le centre de loisirs. Enfin, nous avons grillé les châtaignes début novembre.

Les résidents ont pu profiter d'un spectacle de danse bretonne et ont accueilli nos bénévoles accordéonistes pour un après-midi musical le 21 novembre.
Les résidents de l'unité ont pris le temps d'un repas au restaurant mais aussi d'une sortie au bal et la participation à des jeux de mémoire intergénérationnel durant la semaine bleue.

Tous les résidents et l'équipe de la Résidence du Changeon se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Stéphanie Platerier, animatrice.

LES COULISSES DE LIVRE

Retour sur les planches pour les acteurs des Coulisses, afin de préparer la saison de théâtre 2017-2018. Depuis début Octobre, les acteurs de la grande pièce ont commencé les répétitions. Cette année, « Colonel Betty », une pièce qui se déroule pendant la 2nde guerre mondiale dans un village normand, sera interprétée par 11 acteurs. Pour les plus jeunes, les répétitions ont commencé fin novembre. Ils réaliseront quelques saynètes en première partie de spectacle.
Les dates des représentations pour la saison 2018 sont les suivantes :

Dimanche 4 Février 14h00	Dimanche 11 Février 14h00	Samedi 17 Février 20h30	Samedi 24 Février 20h30	Dimanche 25 Février 14h00	Dimanche 4 Mars 14h00	Samedi 10 Mars 20h30

Attention, nous vous rappelons que les représentations du Dimanche débutent à 14h00 et non à 14h30.
Cette année encore, les places seront numérotées afin d'éviter des temps d'attente trop importants lors de votre venue. Aussi, l'ouverture des portes se fera à 20h le samedi, et à 13h30 le dimanche après-midi.
Attention, toute place inoccupée à partir de 20h25 ou 13h55 sera remise en vente.

L'ouverture des réservations se fera cette année à partir du Lundi 4 Décembre pour les Livréens, et à partir du lundi 18 Décembre pour le public des alentours, pensez à réserver le plus tôt possible !
Les réservations se font uniquement par téléphone au 06 14 27 19 09 du Lundi au Vendredi de 17h à 20h30 et le samedi de 14h à 19h30.

Merci pour votre soutien et votre présence
Les Coulisses

Un grand merci !

Nous tenons à remercier les 1500 spectateurs d'avoir participé à la 1re édition du Festival Au Pré du Son.

Les festivaliers ont pu découvrir dès 14h les différents jeux et animations. En fin d'après-midi, 7 groupes et artistes ont su faire bouger et danser les festivaliers jusqu'à 4h du matin !

L'association remercie les 90 bénévoles qui étaient présents tout au long de la journée du 15 juillet mais aussi ceux qui nous ont beaucoup aidé pour le montage, le démontage, la cuisine et la décoration du site du festival ! Sans eux rien ne serait possible !

Nous remercions également toutes ces entreprises de Livré, Val d'Izé et des environs, qui ont accepté de soutenir cette première édition ! Merci également aux mairies de Livré et Val d'Izé qui nous encouragent et soutiennent notre projet depuis ses débuts.

Une première édition très réussie !

Nous sommes fiers et très heureux d'avoir pu aller jusqu'au bout de ce projet préparé depuis de longs mois !

Nous espérons que, comme nous, vous garderez un excellent souvenir de cette 1re édition du festival Au Pré du Son ! Alors à l'année prochaine et à bientôt sur nos prochains évènements !

Quelques chiffres

- **7** groupes et artistes
- **15** jeux et animations pour petits & grands
- **1500** entrées sur toute la journée du festival
- **90** bénévoles surmotivés
- **10** heures de musique
- **6** jours de montage et de démontage
- **20** entreprises partenaires en 2017
- **150** heures de bricolage

D'après un sondage effectué aux Forums des Associations et sur Facebook, voici les résultats :

L'âge des festivaliers

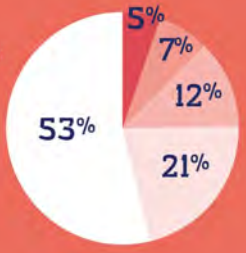

100% des personnes interrogées étaient présentes au festival et 100% souhaitent y revenir l'année prochaine

D'où viennent les festivaliers ?

Et maintenant ?

Tout d'abord en décembre, l'association Changeon(s) en FestiVal soufflera sa deuxième bougie !

Ensuite, nous rentrons dans le vif du sujet : le festival. Réservez dès maintenant votre date, le festival aura lieu le 21 juillet 2018 !
Nous devons d'ores et déjà nous lancer dans les préparatifs : de la programmation des artistes, en passant par l'organisation et la décoration du site du festival, mais également le sponsoring, les mois à venir s'annoncent riches en émotion !

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Dates à retenir

03 mars — Dîner-concert

Rendez-vous le 03 mars 2018 au Centre Culturel de Val d'Izé pour un dîner-concert, suivi d'une soirée dansante ! Cette soirée sera également l'occasion de vous dévoiler en avant-première la programmation du festival. Des billets seront à vendre à la Boulangerie de Livré et au bar-pizzéria l'Escale de Val d'Izé.

+ d'infos, à venir bientôt !

21 juillet — Le festival

Le festival aura lieu le 21 juillet 2018.
Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer !

Changeon(s) en festiVal

Contactez-nous !

festival-aupreduson.fr
changeonsenfestival@gmail.com
www.facebook.com/FestivalAuPreduSonChangeonsEnFestival/

Fête de la Musique Livré-sur-Changeon

Clin d'œil sur la fête de la musique du 24 juin dernier organisée par la nouvelle association Les Arts Kultur, avec les enfants de l'orchestre à l'école et l'association de Zumba de Livré-sur-Changeon.

Les groupes Blues Buster, Clap, Rue pavées, les sonneurs, les bidonneuses… et de nombreux autres artistes.
Spectacle de rue avec H-Mat cracheur de feu et les graffeurs de l'association Roazhon Color's.
Plus de photos et vidéo sur **https://www.facebook.com/lesartskultur**

Les Arts Kultur

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos ou vidéos prises par vos soins lors de nos manifestations.
Contact : lesartskultur@gmail.com

… et n'oublions pas le concours photos :

Les 3 lauréats du 1er concours photos auront l'honneur de sélectionner les gagnants du prochain concours.

Lennie Callo, Noémie Lecoulant, Jean Marc Bouvet, Maryse Callo, M le Maire et la photo gagnante.

Superbe ambiance pour la première boum « d'Halloween party » lors de la soirée du 31 octobre avec de nombreux enfants et parents jouant le jeu du déguisement.

Ambiance tout aussi réussie en deuxième partie avec la démonstration électro machine et ordinateur par Will Zégal, suivie des sons techno mixés par les Dj's Mickey et Flipo.

Innovations pour les formules « bar à bières » et « food truck » qui ont satisfait les plus grands dans un décor d'Halloween tout particulièrement soigné par les membres bénévoles de l'association Les Arts Kultur.

Le Raid 4L Trophy

Un jeune livréen, **Aurélien Fleury**, se lance en tant que pilote dans l'aventure du 4L Trophy, un raid de 6 500 kilomètres de Biarritz à Marrakech au Maroc à bord d'une 4L...
Il s'agit d'une course humanitaire réservée aux étudiants. Ils emportent à cette occasion des fournitures scolaires et des équipements sportifs, au bénéfice d'enfants défavorisés.

Avec son ami, Thibault Lerivray, ils s'entraînent et préparent leur véhicule. Ils ont besoin de vous pour collecter les 6 800 € nécessaires pour se lancer dans cette aventure.

Ils recherchent des sponsors et viennent de lancer une cagnotte sur le site internet Leetchi.com pour boucler leur budget. Un euro = un kilomètre !
https://www.leetchi.com/c/association-de-thibault-et-aurelien

Aurélien Fleury, livréen, à gauche sur la photo

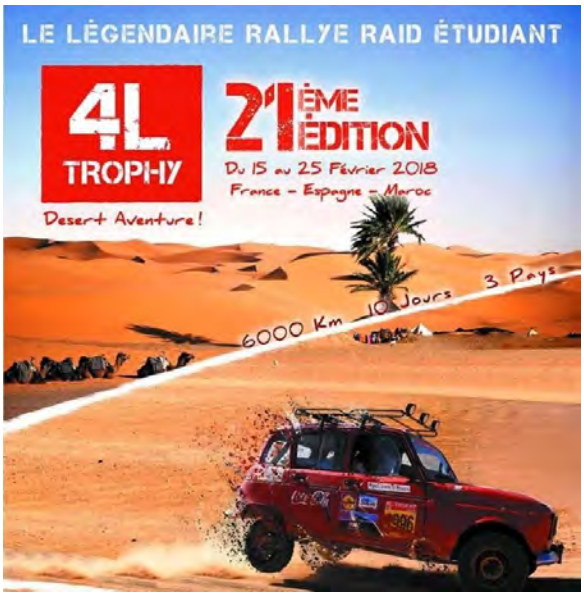

Notre famille livréenne continue son périple en Amérique du sud. Philippe, Anne-Laure et leurs 2 enfants, Lucas, 8 ans et Alix, 6 ans, accompagnés de Marjolaine, la sœur d'Anne-laure, se sont lancés depuis près d'une année dans un projet fou qui consiste à traverser, **en vélo**, plusieurs pays d'Amérique centrale et du sud à la rencontre des habitants et des écoliers.
A leur retour, ils raconterons dans nos écoles leurs péripéties, leurs découvertes et leurs rencontres !
Retrouvez-les sur www.gdvoyage.fr

LIVRE ACTI'GYM

L'association Livré Acti'Gym vous propose plusieurs séances de sport pour retrouver énergie et dynamisme ! Les séances ont lieu à la salle polyvalente de Livré sur Changeon et sont adaptées au niveau de chacun. Les cours se suivent mais ne se ressemblent pas, aucune routine dans les exercices !

3 séances par semaine :

- **Mercredi de 19h à 20h et de 20h à 21h :** cardio et stretching avec Jacques Edjenguele Bebey (sportif de haut niveau et coach sportif).
- **Jeudi de 9h à 10h :** gymnastique d'entretien.

Détente et bonne humeur sont toujours au rendez-vous ! On « souffre » mais on rit !
N'hésitez pas à venir essayer !
Les résultats sont au rendez-vous !

Se détendre

S'affiner

Se muscler

Retrouver la forme

Se tonifier

Prendre du temps pour soi

Tarif : 125€ l'année (négociable en cours d'année)
Contacts : Marie-Noëlle TRAVERS 02 99 39 09 30 et Corine MENAGER 02 99 45 98 15

Rejoignez-nous !

Rencontre interclub le 25 Juin 2017 au MACCH 3,5

Le 25 Juin dernier, le club d'aéromodélisme de Livré organisait une rencontre interclubs. Venus d'Alençon, Caen, Mayenne, Vannes et Rennes les pilotes présents ont pu profiter d'une très belle journée pour échanger, se rencontrer et partager dans la pure détente car l'aéromodélisme c'est avant tout passer de bons moments ensemble.

Concours de voltige de précision à Livré sur Changeon les 30 Septembre et 1er Octobre 2017

Pour la 4éme année consécutive le club d'aéromodélisme de Livré sur Changeon «MACCH 3,5» a organisé un concours de voltige de précision sur son terrain.

Malgré une météo incertaine, la compétition a réunit 17 pilotes venus de toute la France, **dont le champion du monde en titre** titulaire de 28 titres de champion de France et 8 titres de champion du monde.

Cette discipline, réservée à l'élite des pilotes d'avions modèles réduits, peut être abordée dès le plus jeune âge. Deux jeunes pilotes de 12 et 13 ans ont ainsi pu concourir en catégorie « Nationale A » qui est la catégorie d'entrée.

Le club de Livré sur Changeon enregistrait quant à lui 5 pilotes dont **Frédéric Burnel qui remportait la catégorie «nationale B».**

En plus de la compétition, le club MACCH 3,5 pratique le pilotage d'avions, de planeurs et d'hélicoptères en loisir. Il est en outre équipé de matériel pour l'apprentissage permettant ainsi de former les nouveaux pilotes.

Pour tout contact : Xavier POMMIER – 06 59 07 64 48

TENNIS CLUB

En cette rentrée 2017/2018, le Tennis Club compte 62 licenciés. Les entrainements ont repris la semaine du 11 septembre 2017 à la salle des sports de Livré sur Changeon et sont répartis sur trois jours :

- le lundi soir pour les femmes avec Aurélien Lebeurrier (animateur OSPAC) puis pour les hommes avec Jean-Olivier Gastrin (niveaux intermédiaires)
- le mercredi à partir de 18h: cours mixtes Enfants/Adultes, puis pour les femmes, et enfin 2 cours hommes avec Yannick Roux, professeur brevet d'état (niveaux confirmés)
- le vendredi à partir de 17h pour les enfants et les jeunes confirmés avec Aurélien Lebeurrier

Le championnat par équipes a débuté le dimanche 15 octobre pour les hommes et le dimanche 22 octobre pour les femmes: 1 équipe homme en D3, 2 équipes hommes en D4, 1 équipe femme en D3 et 1 équipe femme en D4. L'objectif est la montée en D2 pour les hommes et les femmes et en D3 pour une équipe homme.

Allez le TC Livré !!

N'hésitez pas à venir essayer, il est toujours temps de s'inscrire !

Pour plus de renseignements, prenez contact avec: Olivier BOUVET (Président) au 06.31.50.92.11 – tc.livre@gmail.com – **Facebook : Tennis-Club Livré Sur Changeon**

AS. LIVRÉ / MECÉ FOOTBALL

À l'issue de la réunion du Jeudi 26 Octobre qui a eu lieu à Mecé, **Kilian Maudet,** actuel joueur senior de L'ASLM, a été élu nouveau président du club. Nous profitons de cette publication pour remercier grandement **Dominique Lecointe**, ancien président, qui restera actif au sein du bureau, pour son investissement envers l'ASLM depuis de nombreuses années. Concernant l'organisation globale du club, un nouveau bureau représenté par différents pôles a été mis en place, afin d'améliorer le fonctionnement du club. Le club est à la recherche de nouveaux bénévoles, soit pour l'accompagnement des jeunes (de U6 à U17) ou sur l'accompagnement des équipes seniors en tant que coach ou arbitre de touche. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas ! Vous pouvez nous contacter par mail : aslivremece.foot@gmail.com

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations du club sur notre site internet : **www.aslm.footeo.com** ou sur la page facebook : **www.facebook.com/aslivremece.**

SERVICES

Transport à la demande pour prendre une correspondance Illenoo vers Rennes (R) ou Fougères (F).
Arrêt La Paillote à St Aubin.
Appeler la veille pour le lendemain.
Coût du trajet simple : 0.75 € (Billets en vente en mairie).

Horaires Liv'Bus	Départ de Livré	Correspondance Illenoo vers (F) ou (R) :
MATIN	**7h00**	7h36 (F) – 7h17 (R)
MIDI	**12h30**	13h06 (F) – 12h53 (R)
SOIR	**18h00**	18h11 (F) – 18h31 (R)

Le soir : possibilité d'appeler la navette pour revenir vers 18h00 sur Livré-sur-Changeon

Vous pouvez utiliser la Coccinelle le **MARDI et le JEUDI, de 9h à 17h (sauf jours fériés).** Le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène aux points d'arrêt suivants : place de la Mairie, salle des sports, maison de retraite.

1 € par voyage, 2 € pour l'aller/retour
Pour réserver votre voyage, contactez le **02 99 55 60 00 : - Le vendredi avant 18h, pour voyager le mardi suivant, - Le mardi avant 18h, pour voyager le jeudi suivant.**
Le conducteur conviendra avec vous de vos horaires de voyage (aller et/ou retour).

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Liffré –Cormier Communauté
28, rue de la Fontaine 35340 Liffré
Tel: 02 99 68 31 31

ECOLE PUBLIQUE
« LES KORRIGANS »
Tél. : 02 99 39 08 96

ECOLE PRIVEE « NOTRE-DAME »
Tél. : 02 99 39 00 32 à Livré
Tél. : 02 99 76 05 85 à Mecé

CENTRE DE LOISIRS
ACCUEIL PERISCOLAIRE
Centre socioculturel
Rue J.-L. Guérin
Tél. : 02 99 39 00 57

RESIDENCE DU CHANGEON
EHPAD
2 rue du Boishamon
Tél. : 02 99 39 06 75 Courriel : maison.retraite.livre@wanadoo.fr secretariat.mr.livre@wanadoo.fr

ADMR
7 rue de l'Etang à St-Aubin-du-Cormier Tél. : 02 99 39 25 40

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences le mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous au centre social de St-Aubin-du-Cormier, 7 rue Leclerc ou prendre rendez-vous au 02 99 94 58 58

ASSISTANTES MATERNELLES
Liste consultable sur
https://assistantsmaternels35.fr

SMICTOM des Forêts
Tél. : 02 99 55 44 97

CULTE
Presbytère St-Aubin-du-Cormier
Tél. : 02 99 39 11 62

SAUR
Parc d'activité Les Perrières
26 route de Chavagne
35310 Mordelles
du lundi au vendredi de 8h à 20h
Dépannage 24h/24
Tél. : 02 99 69 57 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE
chaque 2ème mardi matin du mois.
Prendre rendez-vous
au 02 99 39 22 94

PHARMACIE DU CHANGEON :
Mme Stéphanie PATTIER
6 résidence de Clos Hamelin
Tél. : 02 99 39 06 64
Du lundi au vendredi de 8h50 à 12h30 et de 14h15 à 19h30
(9h pendant les vacances scolaires)
Samedi de 9h à 12h30
Pour connaître la pharmacie de garde du secteur appelez le 3237

INFIRMIERS
M. PACAUD Patrick
Mme COCHET Armelle,
Mme HERY Pascale,
Mme PILORGET Marina
15 rue J.-L. Guérin
Tél. : 02 99 39 03 42

MEDECIN
Docteur Jean BARDOU
31 rue Geoffroy 1er
Tél. : 02 99 39 07 04
Consultations de 9h30 à 12h et de 16h30 à 19h (rendez-vous les mardi et jeudi matin, mercredi après-midi)
En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux :
Maison médicale de garde,
45 rue de Paris à Vitré
02 99 75 55 66
De minuit à 8h, composer le
15 pour obtenir le SAMU

Numéros d'urgence :
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Enfance maltraitée : 119
Urgences à partir d'un portable : 112
Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

LES ENTREPRISES LOCALES

ACCESS HANDICAP 35
Etude et aménagement pour personnes handicapées, à mobilité réduite ou âgées
11 rue Anne de Bretagne
09 67 04 98 77—06 77 86 68 15

ACT'ENERGIE
Chauffage, électricité, plomberie
ZA du Clos Hammelin
2 rue de la Bodinière
02 99 30 14 15

ARBOR ETUDE
PAINCHAUD Sébastien
Diagnostic, expertise, conseil du patrimoine arboré
10 all. du Clos de la Merceraye
06 50 86 71 29
arborettude@gmail.com

Avenue n° 5
Hardy Nadia
Vente de prêt à porter femme
6 résidence du Parc—06 70 95 98 72
avenuen5@hotmail.com
Nadiaspeedychef.eklablog.com

BAR « LE PACIFIC »
Bar, tabac, presse, jeux, tv
3 pl du Prieuré - 02 22 93 40 02

BOITASERVICES
COMMANDOUX Jacky
Multiservices Espaces verts
Petits travaux
lacafrais@hotmail.fr - 06 62 14 47 75

BOUCHERIE-EPICERIE
« LA LIVREENNE »
LEROUX Valérie et Yannick
12 place du Prieuré - 02 23 22 00 04
Du mardi au dimanche de 8h30 à 13h et mardi, jeudi, vendredi et samedi de 15h30 à 20h

BOULANGERIE-PATISSERIE
Charline et Steven
7 rue Geoffroy 1er - 02 99 39 06 08

CHANGEON D'HAIR
Coiffure mixte
12 bis place du Prieuré
02 99 39 07 74

CHARPENTE
SARL Baudy
La Basse-Rivière - 02 99 39 03 40

COMMERCE BOIS
HELLEU Jean-Paul
La Tremblais - 02 99 39 00 88

CONSEIL A L'ENTREPRISE
EXPERTISE FONCIERE
HIRTZMANN Laurent
9 résidence des Chênes
02 99 32 11 88 - 06 10 97 55 79

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE
LEGRAND Stéphanie
06 60 81 68 96
Legrand-stephanie.35@free.fr
Consultations à domicile Pays de Vitré

DIVERTY PARC – Parc de Loisirs
Saint-Mathurin - route de Dourdain
02 99 39 04 31 - www.divertyparc.com

ENTREPRISE BUSSON
Commerce de palettes
32 rue P. du Colombier
02 99 39 06 74

ESPRIT DECO
ROUSSEAU Arnaud
Décorateur peintre
La trulais
09 50 77 73 77– 07 82 17 80 09

JOINTEUR
HAMARD Patrice
Pose de bandes sur plaques de plâtre
La Lande de Mecé - 06 86 01 30 62

MECANIQUE AUTOMOBILE
AGENT PEUGEOT
MOTOCULTURE CARBURANTS
ESNAULT Gérard
17 rue Jeanne Dufeu - 02 99 39 06 18

MENUISERIE ARTIRE'N
ZA La Landelle - 02 99 39 06 43

METALLERIE SEVERE
SEVERE Benoît
Fabrication sur-mesure d'objets métalliques. Soudure alu/acier. Particuliers et professionnels
06 15 22 19 44
benoit.severe@orange.fr
www.metallerie-severe.fr

NETTOYAGE – STORES ET BACHES – MOQUETTES – VITRES PONCAGE – VITRIFICATION DE PARQUETS
TROUVE Dominique
Le Houssay - 02 99 39 09 52

PAINCHAUD Patricia
Conseillère mode Captain Tortue Group
Vente à domicile de prêt à porter femme
10 all. du Clos de la Merceraye
06 14 04 42 04
patricia.captaingroup@gmail.com

PIZZA CASA
Pizza à emporter
Jeudi de 16h à 20h
Place du Prieuré
Tél. : 06 80 38 36 71

PLATRERIE TRADITIONNELLE
BRETON Maxime
Isolation, briquetage, enduits
Neuf et rénovation
24 rue Geoffroy 1er - 06 60 23 10 68
maximebretonmb@gmail.com

PRODUITS DU SOL
JARDINERIE
Le Gouessant - ZA La Landelle
02 99 39 96 14

QUI EDUC KI
MAILLARD Stéphane
Educateur canin, élevage canin, Comportementaliste, pension.
3 La Heurterie - 06 72 78 75 00

REGARD DE MOI
Conseil en image
HOUDAN Caroline
carolinehoudan-regarddemoi@orange.fr
06 84 49 69 48
www.regarddemoi.com

SARL ALEXANDRE AUTOMOBILES
Réparation et négociations voitures
4 rue des Bodinière - 02 23 25 65 61

TAXI
POMPES FUNEBRES PRIVEES
TREHOUR REPESSE
10 rue Jean Béziel
02 99 39 06 13

TRETIAKOV ILIA
Meubles de cuisine et de salle de bain
1 rue Anne de Bretagne
07 86 27 03 76

YOANN PETITBON (Rekyua)
Illustrateur, graphiste
Cartes, documents divers...
5, La Grésillais
09 53 64 33 54

COMMUNE DE

LIVRÉ-SUR-CHANGEON